



Berry
St-Amandois

OK



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU PAYS BERRY SAINT-AMANDS

DDT - MAT - RT
Site de Bourges

21 JAN. 2022

ARRIVÉE

CONCLU ENTRE

Le Pays Berry Saint-Amandois, représenté par son Président, M. Louis COSYNS, ci-après désigné par « le territoire »,

La communauté de communes Berry Grand Sud, représentée par M. BRAHITI, Président,
La communauté de communes Cœur de France, représentée par M. BÔNE, Président,
La communauté de communes Arnon Boischaut Cher, représentée par M. BURLAUD, Président,
La communauté de communes Le Dunois, représentée par M. COSYNS, Président,

D'une part,

L'État, représenté par Jean-Christophe BOUVIER, Préfet du Cher et ci-après désigné par « l'État » ;

Le Conseil régional Centre-Val de Loire, représenté par son Président, François BONNEAU et ci-après désigné par « la Région » ;

Le Conseil Départemental du Cher, représenté par son Président, Jacques FLEURY et ci-après désigné par « le Département » ;

D'autre part.

En présence de la commune de Saint-Amand-Montrond, représentée par M. le Maire, Emmanuel Riotte.

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduit dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Sous l'égide du territoire et de l'État, le suivi des travaux est effectué par une gouvernance partagée et constructive, à même de faire émerger une dynamique partenariale large pour que le contrat de relance et de transition écologique puisse ouvrir de nouvelles perspectives de développement.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent sous l'égide des exécutifs locaux de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants...

Le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) définit ainsi un cadre partenarial associant les acteurs investis dans le développement des territoires autour des exécutifs locaux. Son ambition est de rassembler et de faciliter la réalisation des projets structurants concourant notamment à la transition écologique, économique, sociale et culturelle des territoires. Ces projets résultent de nouvelles initiatives locales comme de celles prévues par les dispositifs contractuels existants, conformément à la vocation « intégratrice » des CRTE.

Le CRTE mobilise l'ensemble des moyens d'accompagnement au profit des collectivités locales pour permettre aux maîtres d'ouvrage et porteurs de projets concernés de disposer d'une visibilité sur les aides qui pourront être apportées par l'État, et le cas échéant, d'autres partenaires.

Le CRTE doit être un outil souple, régulièrement enrichi ou amendé, *a minima* annuellement, afin de demeurer évolutif. Il constitue le cadre permanent de travail entre les exécutifs locaux, les services déconcentrés de l'État, les représentants des opérateurs nationaux (agences nationales, Banque des Territoires, Action logement, ...), ainsi que la Région et le Département.

En région Centre-Val de Loire, les CRTE constituent des dispositifs permettant la déclinaison des priorités du Contrat de Plan Etat Région 2021-2027, qui prévoit en son article V : « *L'atteinte des objectifs du CPER 2021-2027 Centre Val de Loire nécessite que les territoires se saisissent de ces politiques pour porter des projets de territoires transversaux, cohérents et ambitieux.* »

Pour ce faire, l'État et le Conseil régional s'engagent à accompagner, en association avec les Conseils Départementaux volontaires, la déclinaison territoriale du CPER à travers des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique.

Ces CRTE ont vocation à décliner l'accord régional de relance signé par l'État et le Conseil régional, qui se traduit par des moyens renforcés sur la période 2021-2022.

La Région Centre-Val de Loire étant engagée de longue date dans une politique de soutien aux programmes territoriaux de développement intégré et durable, une synergie entre les CRTE et les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST) initiés par le Conseil Régional est recherchée afin d'optimiser l'articulation des financements.

Le Département du Cher accompagne les CRTE dans le cadre de la stratégie qu'il a définie au titre de ses politiques d'interventions, dont la politique d'aménagement du territoire visant à bâtir un projet de territoire global et cohérent, vecteur d'équité.

Le Syndicat mixte de développement du Pays Berry St-Amandois a pour objet d'élaborer, de mettre en œuvre et d'assurer la cohérence d'une politique de développement et d'aménagement globale et durable du territoire. Il est un lieu privilégié de partenariat, de concertation et de coordination des initiatives publiques et d'accompagnement des initiatives privées.

Il travaille ainsi depuis plus de 30 ans avec les signataires et partenaires du CRTE. Il décline, avec l'appui de sa charte de développement et des outils contractuels mis en place sur le territoire (Contrats régionaux de Solidarité Territoriale, programmes européen LEADER, OPAH, CLS...), une ambition de développement du territoire.

Il porte également le SCOT du Berry St-Amandois, outil stratégique de planification.

Ainsi le CRTE s'inscrit pleinement dans la continuité des missions et des modes opératoires du Pays.

Le Pays Berry Saint-Amandois, l'Etat, le Conseil régional Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Cher se sont engagés, le 25 juin 2021, à élaborer ensemble un Contrat de Relance et de Transition Ecologique, prenant appui sur le projet de territoire et les autres plans et programmes du territoire (SCoT, PLUi, etc.).

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires.

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les bassins de vie dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Article 2 – Ambition du territoire du Berry Saint-Amandois

Le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique du territoire. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs.

L'élaboration d'une vision stratégique suppose d'identifier les enjeux du territoire à l'aube de la transition écologique et de la cohésion territoriale transversaux et interdépendants, les forces et faiblesses, et de favoriser l'articulation entre les différentes dimensions qu'elles soient écologiques, économiques, sociales, culturelles, éducatives, relatives à la santé, etc. en favorisant les synergies et les complémentarités entre les territoires et de les décliner en orientations stratégiques et en plans d'actions.

La vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les événements qui peuvent impacter ce dernier. Le partenariat construit autour de ce contrat participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté.

Le CRTE s'inscrit dans la continuité et en cohérence avec les programmes et contractualisations déjà engagés sur le territoire, et listés dans la convention d'initialisation signée le 25 juin 2021, rappelés ci-après :

- Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays Berry Saint Amandois (2018-2024)
- Les contrats de territoire passés entre les communautés de communes et le Département
- Le contrat local de santé du Pays Berry Saint Amandois signé avec l'Agence Régionale de Santé (CLS 2 – 2020-2023)
- Le programme LEADER 2014-2022 signé dans le cadre de la programmation des fonds européens
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du territoire, signée avec l'ANAH (2020-2025)
- Le Contrat d'Objectif Territorial EnR conclu entre l'ADEME, le Conseil Régional (2018-2021) et le Pays (mise en œuvre sur le Pays de La Chatre et le Pays Berry St Amandois)
- Le Contrat de ville visant les quartiers prioritaires de la ville de Saint-Amand-Montrond
- Le Contrat de Transition Ecologique (CTE) de la Communauté de Communes Berry Grand Sud (2020-2023)
- La Convention Territoriale Globale (CTG) 2019-2022 signée entre la CAF, la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher, la MSA Beauce Loire et le Conseil Départemental
- L'acte d'engagement pour la réalisation d'une Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la CAF, la Communauté de Communes Cœur de France, les communes de Saint-Amand-Montrond, Orval et Marçais, le CCAS d'Orval, la MSA Beauce Loire et le Conseil Départemental
- Les programmes Petites Villes de Demain engagés sur les communes de Châteaumeillant, Dun-sur-Auron, Lignières/Châteauneuf-sur-Cher et Saint-Amand-Montrond (2021-2026)
- L'Opération de Revitalisation Territoriale de Saint-Amand-Montrond (2020-2025)
- Le Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) signé entre l'agence de l'eau et le SIAB3A
- La Convention pour la mise en œuvre d'un partenariat économique entre la Région Centre Val de Loire et les Communautés de Communes Arnon Boischaut Cher, Berry Grand Sud, Cœur de France et le Dunois
- Le projet alimentaire de territoire du Berry Saint-Amandois – niveau 1 « émergence »

Article 3 – Les orientations stratégiques

Situé au sud de la région Centre-Val de Loire, le Pays Berry Saint-Amandois est considéré comme un territoire rural situé hors de toute influence métropolitaine. Entouré de quatre pôles urbains de portée départementale (Bourges au nord, Montluçon au sud,

Châteauroux à l'ouest et Nevers à l'est), leur influence sur le Pays Berry Saint-Amandois, semble très limitée voire inexistante pour certains. Le périmètre du Pays, composé principalement d'espaces ruraux, couvre ¼ du département du Cher.

Le diagnostic qui figure en annexe 1 du présent CRTE a permis de mettre en lumière les forces et faiblesses du territoire du Pays Berry Saint-Amandois, ainsi que les opportunités qui s'offrent à lui et les menaces qui le guettent, et d'identifier les enjeux à prendre en compte pour construire un avenir durable pour le territoire en lien avec l'ensemble des acteurs.

Ces enjeux portent en premier lieu sur la réduction des disparités sociales, la pérennisation des équipements et le renforcement des entreprises artisanales et commerciales locales, mais également sur l'intensification urbaine, afin de limiter l'artificialisation des sols tout en répondant aux besoins en matière de logements, et sur la structuration du territoire (maintien d'une armature territoriale forte avec le renforcement des centralités historiques).

Le Pays Berry Saint-Amandois dispose de richesses écologiques et paysagères remarquables parfois soumis à des pressions anthropiques fortes (intensification des pratiques agricoles, prélèvement dans les nappes phréatiques et pollutions relictuelles). La préservation et le renforcement de la variété des paysages qui s'incarnent sur le territoire notamment avec la filière bois-énergie, le paysage et le cadre de vie, la gestion des risques naturels et l'amélioration de la qualité des ressources constituent donc des enjeux importants de la politique portée par le Pays dans le cadre de l'aménagement et du réaménagement du territoire.

Ces ressources, couplées à un patrimoine bâti et culturel d'une grande richesse (patrimoine historique et immatériel berrichon), sont un véritable socle de l'identité locale du Sud Berry. Ils doivent concourir à renouveler l'attractivité touristique (constitution d'une destination de tourisme lent et d'itinérance de loisirs verts), économique (promotion d'éco activités, promotion de ses savoir-faire industriels et ruraux) et résidentielle (cadre de vie favorisant l'attractivité résidentielle) du Pays Berry Saint-Amandois tout en permettant de répondre aux défis environnementaux, climatiques et énergétiques. Cette ambition, projetée dans une vingtaine d'années, doit permettre au Pays de devenir un territoire résilient et une destination touristique reconnue pour avoir réussi à préserver ses atouts naturels, paysagers et patrimoniaux tout en valorisant et en dynamisant ces espaces.

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire

- **Orientation 1 : Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable**
- **Orientation 2 : Revisiter la singularité patrimoniale et rurale du Sud Berry afin de préserver son cadre de vie authentique**
- **Orientation 3 : Renforcer l'armature territoriale du Pays Berry Saint-Amandois pour garantir les solidarités territoriales**

- **Orientation 4 : Améliorer l'attractivité du Pays Berry-Saint-Amandois et la complémentarité avec les territoires voisins en s'appuyant sur des partenariats territoriaux**

Les orientations stratégiques sont détaillées en annexe 2. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en opérations portées par les acteurs territoriaux.

Un premier recensement de ces opérations est décrit dans le tableau des projets joint en annexe 3.

Ces opérations, de niveaux de maturité différents, feront l'objet d'un examen spécifique par le comité des financeurs afin d'être proposées par la suite à l'intégration du contrat de relance et de transition écologique

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations.

Les opérations qui feront l'objet d'un accord de principe du comité de pilotage seront inscrites chaque année dans une convention de financement après validation par les instances de gouvernance.

Le Préfet du Cher peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Article 5 - Engagements communs des financeurs

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

5.1 Engagements du territoire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire du Pays Berry Saint-Amandois assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire s'engage à animer le travail d'élaboration et de pilotage du CRTE, en associant étroitement les partenaires (Etat et ses opérateurs, Région, Département, porteurs de projet et société civile) afin d'engager et de maintenir la dynamique de projets sur le territoire, en réponse aux objectifs du projet de territoire du Pays Berry Saint-Amandois.

Le territoire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

5.2 Engagement de l'Etat, ses établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

Une convention d'initialisation a été signée entre le territoire de Bourges plus, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et l'Etat le 25 juin 2021, marquant l'engagement de l'ensemble des partenaires et du territoire.

Pour soutenir le déploiement du CRTE, l'Etat finance un poste de chef de projet CRTE à hauteur de 75%, soit 60K€ sur 2 ans.

Le rôle de ce chef de projet CRTE est notamment d'accompagner l'élaboration, l'animation, la mise en œuvre, la communication, le suivi et l'évaluation du contrat.

L'appui de l'Etat porte également sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'Etat s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'Etat s'engage à étudier la possibilité de cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

-L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;

-La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;

-Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'Etat peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Les services déconcentrés de l'Etat et agences techniques départementales pourront également être sollicités.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple étudier les actions amorcées nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles.

5.3 Engagements de la Région Centre Val de Loire

La Région en qualité de cheffe de file des politiques de transport, de formation professionnelle, d'aménagement du territoire, de développement économique, de tourisme et d'environnement, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Son soutien s'exerce principalement au titre sa politique contractuelle avec les territoires qui s'appuie sur des programmes de développement intégrés, portés à l'échelle de bassins de vie sur la base d'un projet de territoire.

Sont en particulier concernées les thématiques suivantes s'inscrivant dans les priorités du CPER :

- **Attractivité du Territoire :** atouts touristiques des territoires, projets alimentaires territoriaux
- **Cohésion territoriale et sociale :** structures d'exercice coordonné, revitalisation et renforcement de la centralité des villes moyennes et petites, renouvellement urbain des quartiers en politique de la Ville, maillage en équipements culturels de proximité, maillage en équipements sportifs structurants, notamment nautiques,
- **Transition écologique et énergétique :** isolation des bâtiments publics et logements sociaux, biodiversité, mobilités durables, notamment développement du vélo utilitaire, urbanisme durable (friches, renaturation, aménagements urbains favorisant l'adaptation au réchauffement climatique ...

Les actions inscrites au CRTE pourront ainsi bénéficier des financements d'ores et déjà inscrits dans le CRST en cours, ou à inscrire par simple transfert de crédits ou par avenant, ou à défaut, à inscrire lors d'un prochain Contrat régional à négocier pendant la durée du CRTE.

La Région pourra également, plus ponctuellement, apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE, via ses autres cadres d'intervention ou les dispositifs européens. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier complet. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente de la Région.

5.4 Engagements du Département du Cher

Chef de file des politiques de solidarité sociale et territoriale, le Département du Cher privilégie les investissements d'avenir pour renforcer sa compétitivité et son attractivité.

En cohérence avec les principaux Schémas départementaux, il met notamment à disposition des collectivités expertise, conseils et dispositifs d'ingénierie de projets dans une logique de développement territorial et d'aménagement durable.

Il apporte son soutien aux actions s'inscrivant dans le cadre de sa politique d'intervention en termes d'aménagement du territoire définie en complémentarité avec ses politiques

Article 7 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de cinq ans. Il est modifié autant de fois que jugé nécessaire d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 8 - Suivi et évaluation

Les signataires s'accordent sur la mise en place d'un socle d'indicateurs communs à l'ensemble des projets inscrits au CRTE :

- Nb d'emplois créés
- GES économisés
- KWh économisés
- ha artificialisés

Ce socle pourra être enrichi, projet par projet, d'autres indicateurs spécifiques d'évaluation.

Article 9 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Liste des annexes

Annexe 1 : portrait du territoire

Annexe 2 : projet de territoire

Annexe 3 : tableau des projets

Établi en 8 exemplaires et signé le 15 décembre 2021

Le Président du Pays Berry
Saintt-Amandois



M. Louis COSYNS

Le Président de la Communauté
de Communes Arnon Boischaud
Cher



M. Dominique BURLAUD

Le Président de la Communauté
de Communes Berry Grand Sud



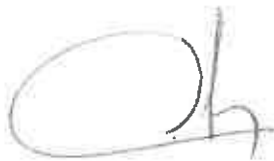
M. Jean-Luc BRAHITI

Le Président de la Communauté
de Communes Cœur de France



M. Daniel BÔNE

Le Président de la communauté
de communes le Dunois.



Louis COSYNS

Pour le Président du Conseil
régional Centre-Val de Loire et
par délégation, le Vice-président



M. Philippe FOURNIÉ

Le Président du Conseil
départemental du Cher



M. Jacques FLEURY

Le Préfet du Cher



M. Jean-Christophe BOUVIER

En présence du Maire de la commune de Saint-Amand-Montrond, Emmanuel RIOTTE

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Présentation du territoire du Pays Berry Saint Amandois

Annexe 2 – Orientations stratégiques

Annexe 3 – Tableau de synthèse des projets

ANNEXE 1

Présentation du territoire du Pays Berry Saint-Amandois

Un territoire bien organisé mais éloigné des dynamiques métropolitaines

Le Pays Berry Saint-Amandois (PBSA) est un établissement public créé en 1986, il acquiert son statut administratif de Pays en 1995 avec la promulgation de la loi Pasqua. Le Syndicat Mixte du Pays Berry Saint-Amandois rassemble 86 communes comprises dans 4 communautés de communes, représentées par 86 délégués communaux, 4 délégués communautaires et 5 à 9 conseillers départementaux représentant le département du Cher. Ces communautés de communes sont :

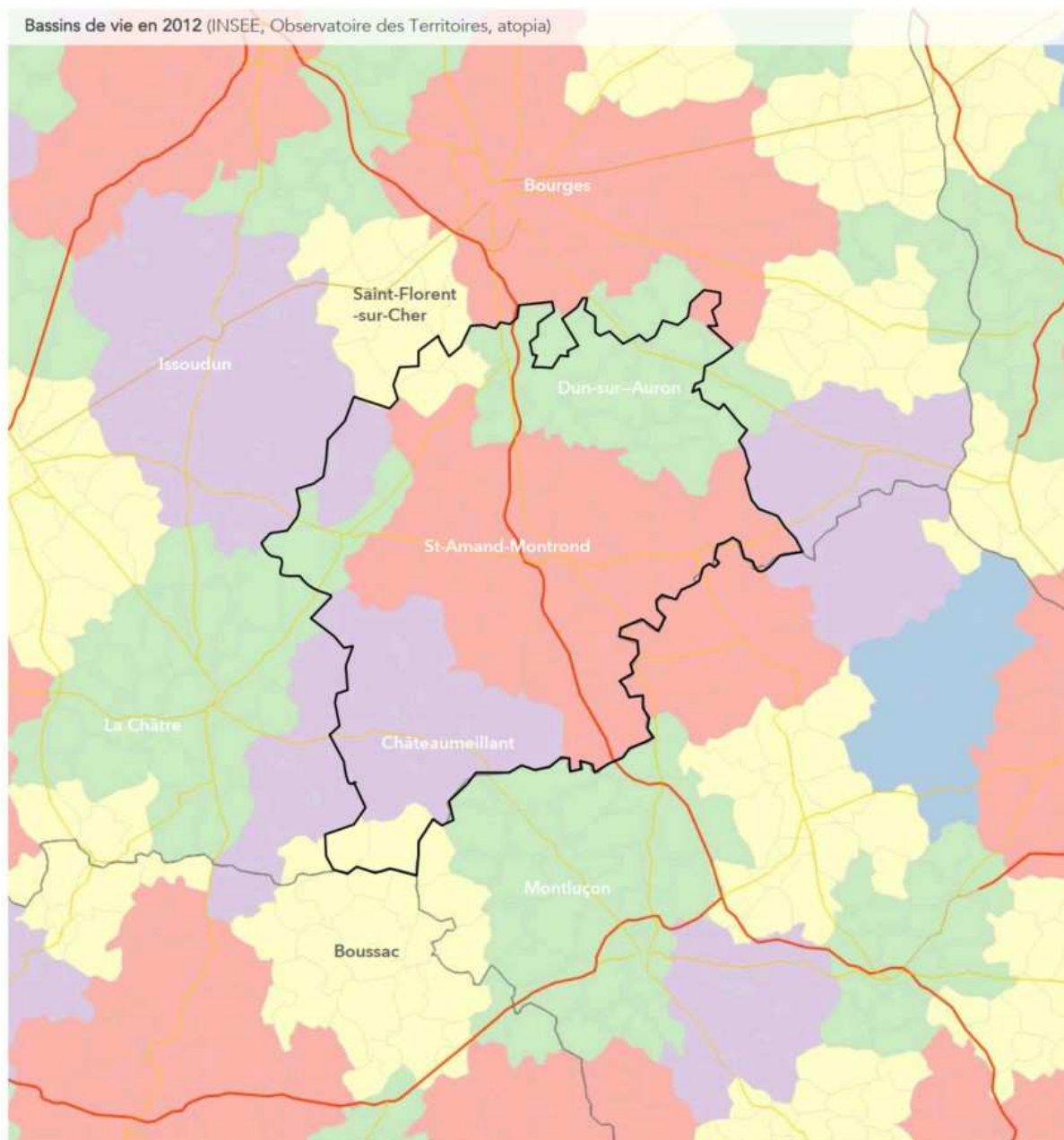
- la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher (CC ABC) ;
- la Communauté de Communes Berry Grand Sud (CC BGS) ;
- la Communauté de Communes Cœur de France (CC CF) ;
- la Communauté de Communes Le Dunois (CC LD).

Le Pays Berry Saint-Amandois regroupe **86 communes et 45 652 habitants sur une superficie de territoire de 1 929 km² (population municipale 2021) soit une densité d'environ 24 hab/km².**

Situé au Sud de la région Centre-Val de Loire, le Pays Berry Saint-Amandois est considéré comme un territoire rural situé hors de toute influence métropolitaine. Entouré de quatre pôles urbains de portée départementale (Bourges au nord, Montluçon au sud, Châteauroux à l'ouest et Nevers à l'est) leur influence respective sur le Pays Berry Saint-Amandois semble très limitée voire inexistante pour certains d'entre eux. Le périmètre du Pays, composé principalement d'espaces ruraux, couvre ¼ du département du Cher. Il s'articule autour de :

- **Une unité urbaine** formée par les communes de St-Amand-Montrond (sous-préfecture et identifiée comme un pôle d'équilibre et de centralité au sein du SRADDET), Orval et Drevant. Ces trois communes qui accueillent respectivement 9 531, 1 806 et 541 habitants, regroupent ¼ de la population du territoire et se situent également au croisement de trois axes routiers structurants pour le territoire : l'A71, la RD2144 et la RD951. Ce pôle principal a vocation à centraliser une offre complète de services et équipements structurants, rayonnant à l'échelle du Pays ;
- **Pôles d'appui** représentés par les communes de Lignièrès, Châteauneuf, Châteaumeillant, Culan, Le Châtelet, Levet, Dun-sur-Auron qui réunissent environ 12 400 habitants, soit plus de ¼ de la population. Ces polarités permettent de faciliter l'accessibilité aux besoins quotidiens des habitants. Ces communes sont desservies par des axes secondaires du réseau routier départemental qui permettent de mailler le territoire et de répondre à des besoins plus locaux ;
- dans sa partie nord, un **bassin de vie** constitué de **communes résidentielles** influencées par l'aire d'attraction de l'agglomération de Bourges. Cette influence se retrouve également dans le sud du territoire mais de manière plus atténuée avec la proximité de la ville de Montluçon ;
- dans le reste du territoire, on retrouve essentiellement **des communes à la vocation rurale** plus marquée, à dominante agricole.

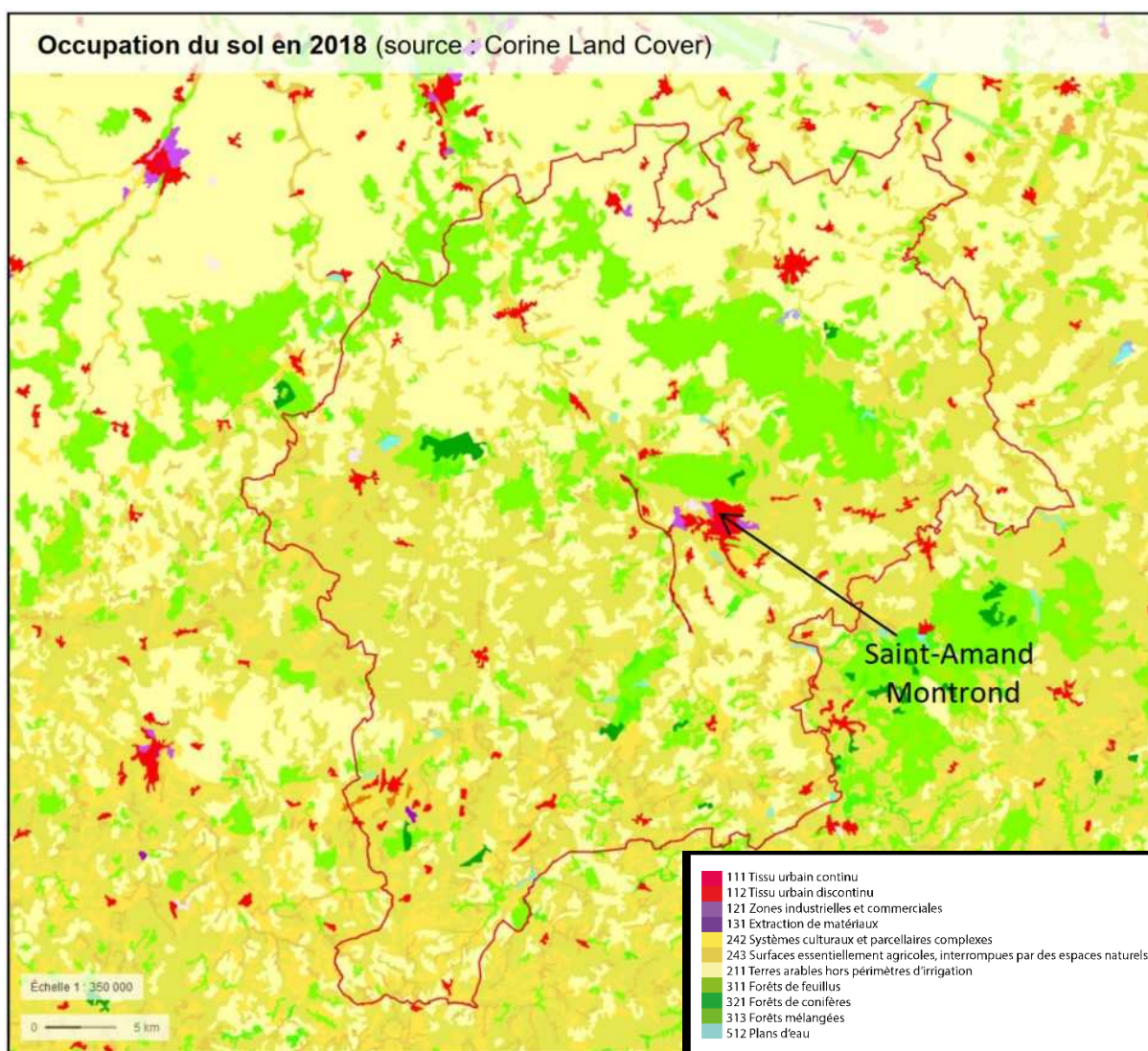
Les liaisons qui s'opèrent entre le pôle urbain central et les bourgs relais permettent de mailler efficacement le territoire et de garantir un accès hiérarchisé aux services et équipements. Néanmoins, les dynamiques de développement observées récemment viennent parfois fragiliser cet équilibre territorial : **le maintien d'une armature urbaine structurante représente ainsi un enjeu majeur pour le Pays Berry Saint-Amandois.**



SOURCE : SCOT DU PAYS BERRY SAINT-AMANDUIS – DIAGNOSTIC

Un territoire dominé par l'agriculture et disposant de grandes richesses paysagères et environnementales

A l'interface entre le Bassin parisien et le Massif central, le territoire du Pays Berry Saint-Amandois est **caractérisé par une mosaïque de milieux garants de la biodiversité et résultant de sa situation géomorphologique**. L'occupation du sol est largement dominée par du foncier à vocation agricole avec au nord de grandes cultures (Champagne Berrichonne) et au sud des espaces agricoles de polyculture-élevage caractérisés par leur trame bocagère (Boischaud, Marche, Vallée de Germigny). Ces espaces agricoles représentent près de 80% de la surface totale du territoire.



SOURCE : SCOT DU PAYS BERRY SAINT-AMANDUIS – DIAGNOSTIC - EIE

Les terres sont utilisées pour des cultures très diversifiées : maïs, colza, blé tendre, tournesol, mélanges protéagineux etc. Les milieux de prairies, souvent associés à un maillage bocager, constituent des milieux riches en biodiversité et abritent un élevage essentiellement bovin et ovin viande. Le devenir de ces pratiques peut être interrogé au regard des changements qui s'opèrent ces dernières années (évolutions des pratiques culturales et d'élevage, du contexte mondial, des modes de consommation, du changement climatique, etc...).

En réponse à la déprise agricole qui touche le Pays, il est important de pouvoir développer la filière agricole et la renouveler (la diversification des activités agricoles, le nouvel usage des bâtiments agricoles, la gestion de l'eau, la demande alimentaire...) et d'accompagner ces pratiques dans le respect de l'environnement (façonnage des paysages emblématiques de bocage par l'élevage, impact des bâtiments agricoles sur les vues, conversion au bio, agriculture de conservation, etc.).

En dehors de ses espaces agricoles, le Pays Berry Saint-Amandois dispose de **richesses écologiques et paysagères remarquables**, entre les contreforts de la Marche, le Boischaud et Plaine de la Champagne Berrichonne, qui lui confèrent un cadre de vie de grande qualité. Elles peuvent se catégoriser en quatre grands ensembles : le bocage, la champagne, les paysages mixtes et de transition et les espaces forestiers. La trame verte et bleue (TVB) vient organiser ces espaces et repose sur deux éléments :

- **Un réseau hydrographique dense sur la moitié sud du territoire** avec trois principales rivières qui creusent des vallées plus ou moins profondes (le Cher, l'Arnon et l'Auron) et leurs affluents (Marmande, Loubière, Sinaise, Joyeuse et Portefeuille). Le canal de Berry ainsi qu'une multitude de petits ruisseaux et étangs viennent s'ajouter à ce réseau complexe. Le maintien de la qualité et de la quantité de la ressource en eau est un enjeu majeur tout comme la préservation des milieux humides (valeur écologique et environnementale) ;
- **Des espaces forestiers d'ampleur**, tels que l'arc boisé de Châteauneuf ou la forêt de Meillant, qui s'inscrivent en continuité d'ensemble interrégionaux plus étendus (forêt de Tronçais dans l'Allier, la forêt de Chœur Bommiers dans l'Indre. L'ensemble des massifs forestiers occupent environ 28 000 hectares, soit 15 % de la superficie totale du Pays Berry-Saint-Amandois. Ces milieux boisés sont complétés par les secteurs bocagers du Sud Berry. Ces espaces fragiles présentent un intérêt patrimonial biologique support de biodiversité. La préservation et la reconstitution du maillage bocager doit participer au développement et à la promotion du cadre de vie bucolique et authentique du territoire du Pays Berry Saint-Amandois.



PAYSAGE DU BOCAGE DU SUD BERRY PROPICE A L'ELEVAGE
SOURCE : RAPPORT D'OPPORTUNITE DU PNR SUD BERRY – MAI 2020



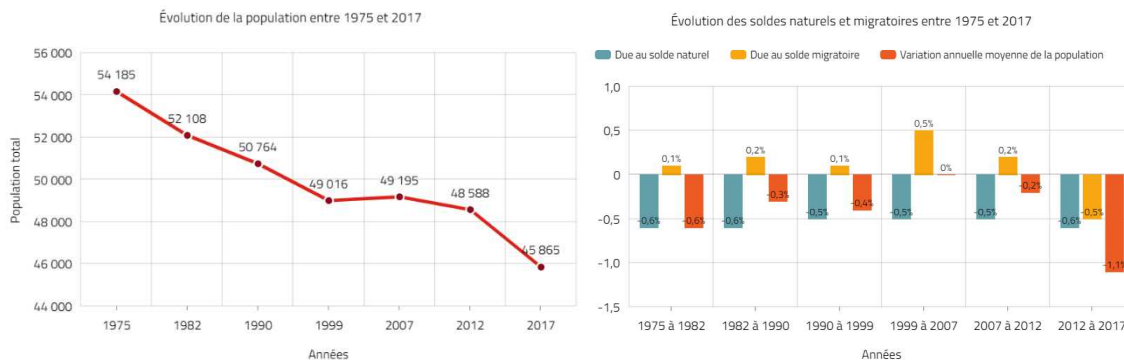
LE CHER (A GAUCHE) ET L'ARNON A LIGNIERES (A DROITE)
SOURCE : SCOT DU PAYS BERRY SAINT-AMANDUIS – DIAGNOSTIC – EIE

Aujourd'hui, ce capital patrimonial végétal est soumis à des pressions anthropiques fortes (intensification des pratiques agricoles, prélèvement dans les nappes phréatiques et pollutions relictuelles). La préservation et le renforcement de la variété des paysages qui s'incarnent sur le territoire notamment avec la filière bois-énergie, le paysage et le cadre de vie, la gestion des risques naturels et l'amélioration de la qualité des ressources constituent donc des enjeux importants de la politique portée par le Pays dans le cadre de l'aménagement et du réaménagement du territoire.

Du fait de sa situation géographique, loin des aires d'influences périurbaines, le territoire a conservé des espaces authentiques et de proximité qui se révèlent aujourd'hui de réels atouts pour son développement. En s'appuyant sur ses qualités naturelles, paysagères et patrimoniales (études de valorisation patrimoniale et locale menées avec le Pays de La Châtre en Berry et la Région) mais également sur des infrastructures telles que des itinéraires cyclables développés, le Pays Berry Saint-Amandois porte donc la volonté de **développer une activité touristique cohérente et coordonnée** sur son territoire afin de renouer avec une attractivité renouvelée et de se positionner comme un lieu de villégiature proche de la nature et à l'opposé des territoires urbains et périurbains.

Ces ressources, couplées à un patrimoine bâti et culturel d'une grande richesse (patrimoine historique et immatériel berrichon), sont un véritable socle de l'identité locale du Sud Berry. Ils doivent concourir à **renouveler l'attractivité touristique** (constitution d'une destination de tourisme lent et d'itinérance de loisirs verts), **économique** (promotion d'éco activités, promotion de ses savoir-faire industriels et ruraux) **et résidentielle** (cadre de vie favorisant l'attractivité résidentielle) du Pays Berry Saint-Amandois tout en permettant de répondre aux défis environnementaux, climatiques et énergétiques. Cette ambition, projetée dans une vingtaine d'années, doit permettre au Pays de devenir un territoire résilient et une destination touristique reconnue pour avoir réussi à préserver ses atouts naturels, paysagers et patrimoniaux tout en valorisant et en dynamisant ces espaces.

Un territoire vieillissant qui souhaite engager sa mutation vers un développement plus vertueux et solidaire



Les dynamiques démographiques du Pays Berry Saint-Amandois présentent **une tendance négative**. En effet, le territoire connaît depuis 1975, un **déclin démographique qui se traduit principalement par le vieillissement de sa population et plus récemment par un départ important des jeunes de son territoire**. Cette tendance est commune à l'ensemble des territoires ruraux des franges du Cher entre le Pays de la Châtre en Berry et du Loire Val d'Aubois. Son isolement par rapport aux dynamiques métropolitaines de développement constitue un véritable frein et peut expliquer en partie sa difficulté à renouveler sa population et à répondre aux enjeux liés au vieillissement de sa population. Cela conduit également à observer une forme de paupérisation des habitants du territoire. Toutefois, il convient de noter que la répartition de la population et des classes d'âges sur le territoire sont relativement inégales en fonction des communautés de communes. Ces différences peuvent être corrélées à l'organisation spatiale du Pays Berry Saint-Amandois ainsi qu'avec les fortes disparités sociales qui s'y expriment :

- La frange Est du territoire (CC Cœur de France et Le Dunois) connaît des évolutions négatives de sa population plus marquée comparativement aux deux autres EPCI (CC Arnon Boischaud Cher et Berry Grand Sud) ;
- Excepté la CC Arnon Boischaud Cher, toutes les autres intercommunalités connaissent un solde migratoire négatif sur la dernière période (2012-2017). Le solde naturel est quant à lui négatif dans l'ensemble des intercommunalités depuis la fin des années 70 ;
- Les communautés de communes en frange Est (CC Cœur de France et Le Dunois) possèdent des populations relativement plus jeunes que le reste du territoire en lien avec le profil plus familial des ménages. Ces territoires profitent notamment de l'aire d'attraction de la ville de Bourges ;
- Le taux de pauvreté et de chômage est élevé et plus particulièrement dans le sud du territoire. Dans la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond, le taux de chômage est de 10,6% au premier trimestre 2018 mais en baisse d'environ 1 point depuis 2015. A cet égard, le parc de logements sociaux est particulièrement concentré au sein de la CC Cœur de France (75% des logements sociaux) et au sein de la commune de Saint-Amand-Montrond qui regroupe à elle seule presque 57% du parc social du Pays. Cette part de logements locatifs sociaux est toutefois moins élevée comparativement aux territoires limitrophes (SCoT Bourges Vierzon, département du Cher) ;
- Enfin, le territoire dans son ensemble présente des caractéristiques démographiques et d'habitat marquées par la ruralité.

De manière générale, l'offre immobilière se compose de grands logements individuels qui ne sont pas adaptés aux différents parcours résidentiels et notamment aux besoins spécifiques d'une population de plus en plus vieille (maison de retraite, EHPAD...). Le nombre important de logements vacants (15,3%) dans le parc de logement en 2017 et notamment dans les centralités urbaines et villageoises résulte de plusieurs tendances (ancienneté du parc, des marchés immobiliers locaux peu attractifs et une dynamique de construction neuve importante en périphérie de Saint-Amand-Montrond et au niveau des aires d'influence des agglomérations de Bourges ou de Montluçon). Toutefois, le territoire collabore avec l'État pour mettre en œuvre plusieurs dispositifs de requalification du parc de logement et de revitalisation des bourgs-centres (OPAH, ORT, Petites Villes de Demain) qui devraient permettre de réinvestir les logements vacants tout en résorbant les problématiques de confort énergétique que l'on peut constater dans les logements construits après-guerre. La mise en œuvre de ces différents dispositifs permettra à terme d'envisager une approche globale des enjeux des centre-bourgs en traitant à la fois la question de la vacance mais également la revitalisation de l'offre économique, l'aménagement d'espaces publics attrayants, la desserte en transports en commun, etc. Il est donc primordial de réfléchir à la diversification du parc de logement tout en répondant aux objectifs de renouvellement urbain et de réhabilitation des logements vétustes. En lien avec les objectifs de la loi Climat & Résilience qui porte le principe du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), le profil du territoire qui présente une faible dynamique démographique constitue également une réelle opportunité pour contrôler l'urbanisation des sites et espaces et conduire progressivement au ralentissement de l'artificialisation jusqu'à l'horizon 2050.



EXEMPLES DE BIENS VÉTUSTES EN LOCATION SUR LE TERRITOIRE

SOURCE : ÉTUDE PRE-OPERATIONNELLE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVE DU PAYS BERRY ST-AMANDS

La diversité des contextes et des enjeux que l'on peut observer sur le territoire constitue aussi la base de réflexions portées sur la complémentarité territoriale. Ainsi, le Pays Berry Saint Amandois agit pour le développement d'une circularité des projets dans le contexte de l'urgence climatique et environnementale : la diversification de l'activité agricole permettra par exemple d'interroger les filières alimentaires notamment à travers l'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT) du Berry Saint-Amandois mais aussi de réfléchir la multifonctionnalité des espaces productifs de façon plus large sur le territoire. Le développement territorial doit s'engager de manière à répondre à la perspective d'une neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour atteindre cet objectif, le territoire peut s'appuyer sur la valorisation énergétique de ses ressources locales (bois-énergie, éolien, photovoltaïque, méthanisation, solaire thermique, déchets ménagers...).

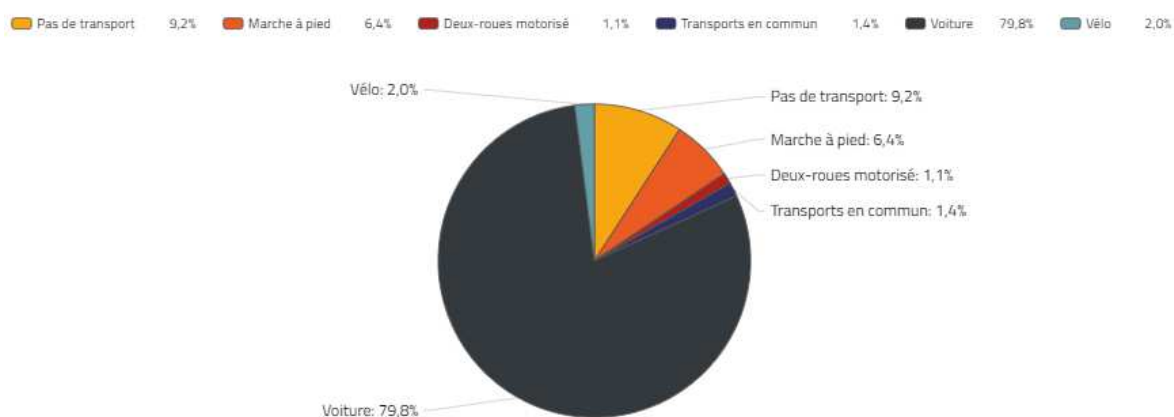
Le territoire dispose également d'une **offre très importante de services à la population**, qui lui permet de lutter contre les disparités sociales qui s'expriment sur le territoire : le territoire est ainsi bien pourvu en équipements d'enseignement du primaire et du secondaire ainsi que d'accueil de la petite enfance, bien que le maillage soit inégalement réparti. Toutefois, le territoire fait face à un enjeu concernant l'offre de santé à la population avec un phénomène de désertification médicale et de polarisation des équipements de santé.



L'ESPACE ROUSSEAU : FUTUR ENSEMBLE COMMERCIAL ET ARTISANAL DE SAINT-AMAND-MONTROND
SOURCE : LE BERRY REPUBLICAIN – GUILLAUME BLANC

L'isolement du Pays par rapport aux territoires dynamiques voisins, lui impose de répondre à des enjeux d'accessibilité aux services, commerces et équipements surtout pour les personnes âgées, seules ou sans véhicule. L'objectif est donc d'adapter ses mobilités en développant des moyens de déplacements dans le respect des logiques économiques, écologiques et sociales (prix du carburant, précarité des ménages, déplacements carbonés, accès aux services et équipements du territoire). La valorisation du transport collectif existant (ligne TER Paris – Bourges – Montluçon, pôle multimodal de la gare Saint-Amand/Orval, Rémi ligne 18, Car région Allier pour le Sud Berry, transport Pepita) doit permettre de faciliter les mobilités internes. En complémentarité de cette offre structurante, il s'agit de promouvoir les mobilités locales par le développement d'autres moyens de déplacement afin de garantir l'accès de tous à un niveau d'équipements, une offre culturelle, commerciale et de loisirs du quotidien (modes doux dont le vélo avec la mise en place d'infrastructures sécurisantes pour les usagers de ce mode de déplacement, covoiturage avec l'installation de stationnements spécifiques, offre de rabattement depuis Saint-Amand-Montrond, offres souples en transports en commun avec le transport à la demande). La promotion des modes doux se traduit notamment par l'étude mobilité douce et partagée, et la création de pistes cyclables sur la ville de St-Amand ; mais également le développement des continuités d'itinéraires de découverte modes doux du territoire comme le canal de Berry à vélo, la véloroute ou les chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

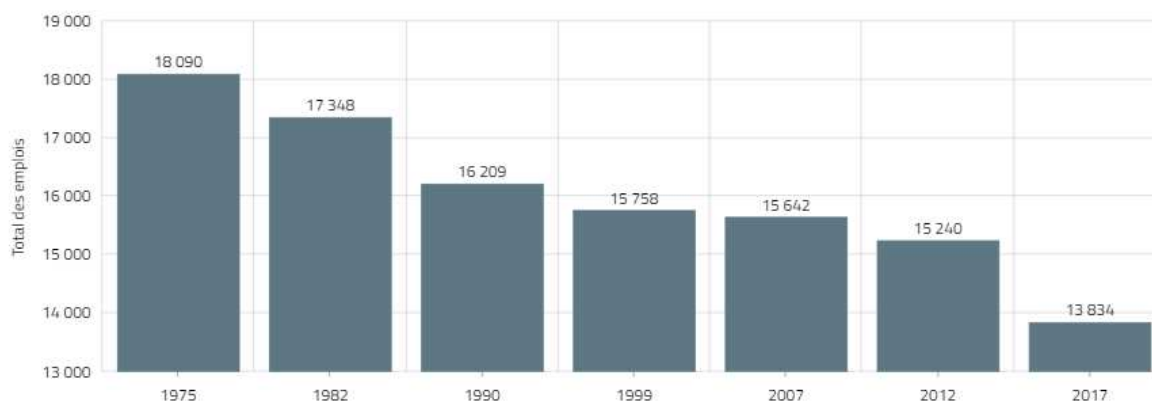
Part des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail en 2017



La Pays Berry Saint-Amandois peut également s'appuyer sur un **maillage routier efficace et structurant qui s'organise autour de l'autoroute A71, colonne vertébrale du territoire**. La création d'un pôle multimodal au niveau de la sortie 8 de cet axe afin de favoriser les initiatives d'autopartage (véhicules neutres ou à faibles émissions de GES, arrêt « Rézo Pouce », Plans de Déplacements (inter) d'Entreprises ou d'Administration), la mutualisation des espaces de stationnement, de rabattement des modes doux ou transports en commun et de services complémentaires a pour objectif de faciliter les mobilités en lien avec les pôles d'emplois berrichons et bourbonnais voisins (Bourges, Montluçon, Châteauroux, Nevers, La Châtre-en-Berry, etc.).

Un territoire qui propose une économie sociale et solidaire encore inégalement répartie

Évolution du nombre d'emplois entre 1975 et 2017



Le pôle urbain Saint-Amand-Montrond / Orval concentre la majorité des emplois liés aux activités tertiaires. Ces emplois sont donc inégalement répartis sur le territoire, ce qui engendre aujourd'hui de nombreux flux pendulaires et déséquilibre l'organisation interne. L'enjeu est à la fois de pérenniser le tissu économique local isolé ou implanté dans des secteurs dédiés (comme les grands employeurs du territoire : Avignon Céramic à Bruère-Allichamps, Smurfit Kappa à Vallenay, Inveho Ufo à Orval, par exemple) tout en améliorant la répartition de ces activités.

L'emploi lié aux activités agricoles et artisanales est quant à lui bien réparti sur le territoire. Néanmoins, le



CITE DE L'OR : PYRAMIDE DES METIERS D'ART
SOURCE : BERRYPROVINCE

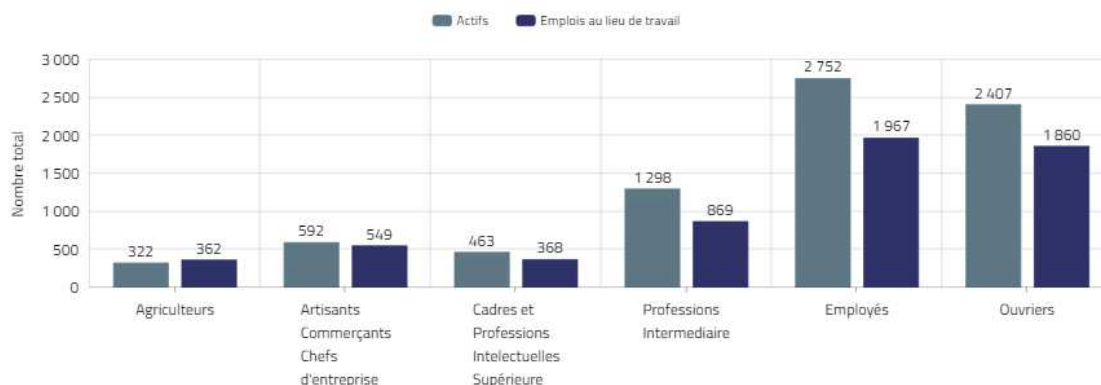


LYCEE JEAN GUEHENNO – SECTION BIJOUTERIE
SOURCE : FRANCE TELEVISION

potentiel qui se dégage de la filière touristique basée sur la richesse historique, patrimoniale et culturelle du territoire et de sa qualité de vie rurale préservée représente une ressource d'emplois encore trop peu exploitée.

Bien qu'il connaisse, comme de nombreux territoires en France, un phénomène relatif de tertiarisation, l'activité économique du Pays Berry Saint-Amandois repose principalement sur **l'activité productive, tant agricole qu'industrielle**. Le territoire peut s'appuyer sur des dynamiques économiques extérieures comme on peut l'observer sur la communauté de commune Le Dunois, qui, portée par le bassin d'emploi de la ville de Bourges, possède la plus grande part d'actifs et le plus grand taux d'activité. Le territoire peut également compter sur des secteurs économiques porteurs localisés autour de Saint-Amand-Montrond, pôle urbain du Pays, avec des spécificités comme les domaines de l'imprimerie ou de la bijouterie qui représentent une opportunité pour affirmer le développement du Pays Berry Saint-Amandois. L'autre activité économique structurante du territoire concerne **l'agriculture** qui représente par exemple 25% de l'emploi dans la CC Berry Grand Sud. Afin d'accompagner les exploitants dans la transition écologique, la CC Berry Grand Sud s'est engagée dans un CTE (contrat de transition écologique) portant des ambitions fortes pour ce secteur économique. De plus, le Pays s'est engagé dans un processus d'émergence de **Plan Alimentaire Territorial (PAT)** qui permettrait de soutenir le (re)développement d'une culture vivrière sur le territoire, de structurer des filières et circuits de distribution de proximité et encourager une économie de petites unités agroalimentaires.

Comparaison de la répartition des actifs par CSP par rapport aux emplois au lieu de travail par CSP



En parallèle à cette économie, il est important de rappeler qu'il existe **un décalage notable entre les qualifications des actifs et les emplois qui leur sont proposés** selon les bassins de vie. Les besoins d'accès à la formation et les actions favorisant l'insertion des jeunes dans le monde professionnel restent encore trop peu développés, ce qui impacte directement les filières économiques locales qui ne disposent pas d'une main d'œuvre qualifiée. Ce déficit d'enseignement supérieur conduit également ces jeunes actifs à multiplier les déplacements pendulaires pour s'employer à l'extérieur du territoire, voire à le quitter pour aller se former ailleurs. Pour autant, le territoire bénéficie de forces locales à pérenniser et sur lesquelles s'appuyer (lycée professionnel Jean Guehenno, savoir-faire joailler et métiers d'art, industrie de précision, pôle santé structuré autour du centre hospitalier de SAM...). Le PBSA a également pour objectif de proposer des dispositifs de formations professionnelles et supérieures liés directement aux besoins de structuration et de pérennisation des entreprises locales (filières industrielles, production d'énergies durables) et les labellisations de type « *Campus Numérique* ».

Les 4 communautés de communes du Pays Berry Saint-Amandois ont également engagé une réflexion sur le développement d'un « **tourisme doux** », destination « **Sud Berry** », qui se base sur la promotion des itinérances douces (chemins de randonnées, à pied, à cheval ou à vélo), des activités de plein air et de nature, de la découverte de son patrimoine ou de sa gastronomie. En effet, si l'activité touristique demeure encore peu développée sur le territoire, celle-ci dispose d'atouts considérables tant paysagers et naturels que bâtis et patrimoniaux. Les patrimoines bâtis remarquables héritages de différentes époques tels que les ruines gallo-romaines, les nombreux châteaux du territoire, l'abbaye de Noirlac ou l'église Saint-Genest de Châteaumeillant, mais également le petit patrimoine rural disséminé le long des vallées, constituent une colonne vertébrale culturelle et naturelle propice au tourisme d'itinérance. La valorisation des paysages et du patrimoine du territoire, y compris immatériel (biodiversité domestique, traditions musicales et folkloriques berrichonnes) et le développement des métiers d'art, conduiront au développement d'un tourisme de rayonnement régional et national, et d'une filière économique liée qui permettra la création d'emplois sur le territoire.





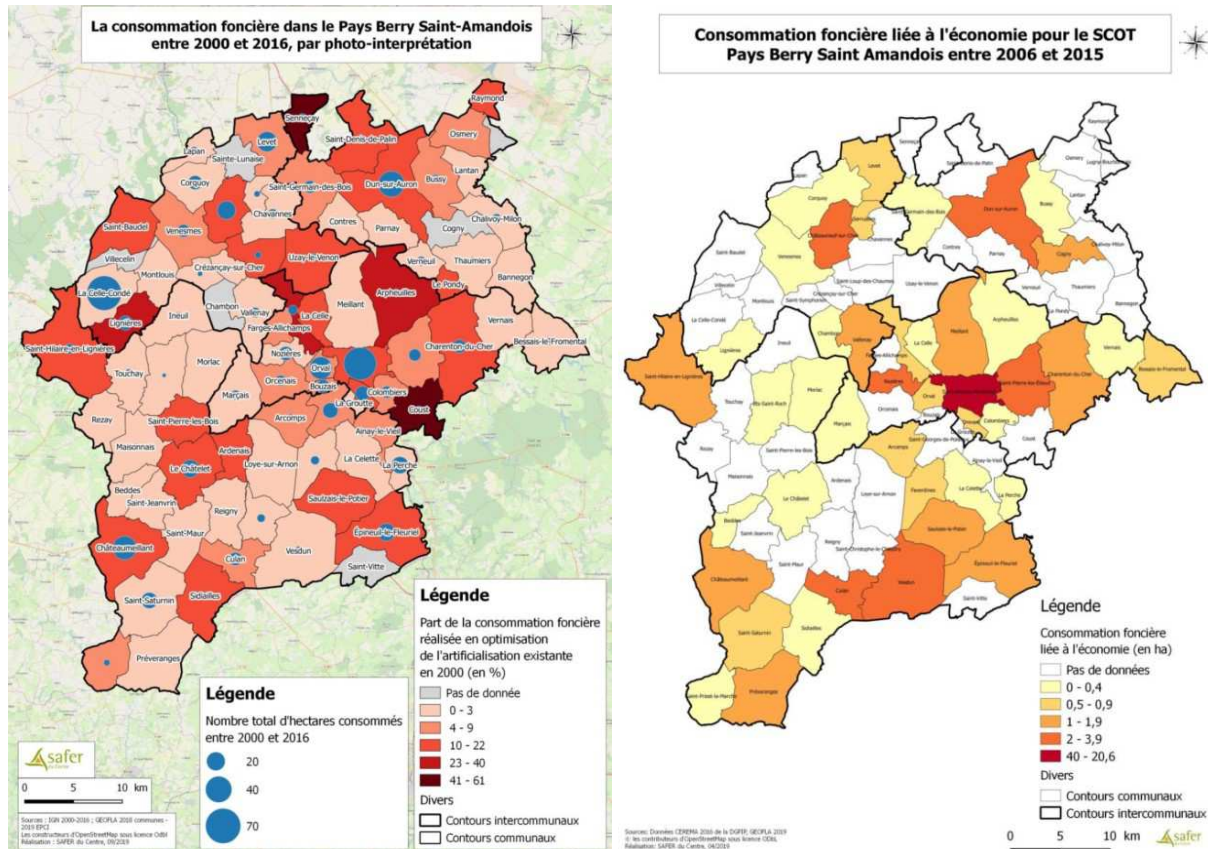
ABBAYE DE NOIRLAC : UN PATRIMOINE RELIGIEUX PARTICIPANT A L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE DU PBSA
SOURCE : BERRYPROVINCE

Par ailleurs, le territoire porte également **une politique forte de sobriété en ce qui concerne le phénomène de l'étalement urbain et le développement des énergies renouvelables** sur le territoire. Le territoire est relativement préservé, les espaces urbanisés étant principalement situés dans le pôle urbain de Saint-Amand-Montrond / Orval et dans les aires d'attraction de Bourges au nord et de Montluçon au sud du territoire. Le territoire présente à cet égard une compacité urbaine remarquable. Pour autant, on observe des phénomènes d'étalement urbain sur certaines communes du territoire engendrés par une dynamique de construction neuve assez soutenue.

Pour rappel, entre 2008 et 2018, le développement des espaces urbains sur le territoire du PBSA a mobilisé 27 ha/an, la diminution par deux entre 2023 et 2033 vise à atteindre l'objectif maximum de 14 ha/an, puis à poursuivre cette diminution la décennie suivante en visant 7 ha/an. Au total, l'enveloppe foncière maximale 2023-2043 estimée dans le SCoT est évaluée à 206 ha sur 20 ans. Ces objectifs de sobriété foncière passent notamment par un travail sur les formes et types d'habitat du bâti existant au cœur même des villages (lutte contre la vacance, réhabilitation-mutation des anciennes demeures ou corps de fermes, promotion de formes urbaines plus denses, mutualisation des espaces de jardins, garages, stationnement, renforcement des performances énergétiques du bâti existant et aménagement de réseaux de chaleur).

Cet objectif porte également sur le réinvestissement des enveloppes urbaines pour la réalisation de nouveaux logements en proposant une intensification foncière adaptée et respectueuse de son environnement (intégration paysagère et préservation des formes urbaines). Ces exigences de limitation de la consommation foncière s'adressent également aux tissus économiques. Il s'agit ainsi de prendre en compte la diversité des besoins des entreprises tout en assurant leur développement cohérent et équilibré à l'échelle du territoire. Cette stratégie foncière est évoquée au sein de l'étude de stratégie économique du Pays Berry Saint-Amandois élaborée en 2019. La Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) a également réalisé en

2019 une analyse foncière dans le cadre du SCoT du Pays Berry Saint-Amandois qui montre que le marché de l'artificialisation est peu dynamique sur le territoire (entre 2000 et 2016, 433 hectares ont fait l'objet d'un projet de vente ayant pour effet une perte de leur vocation naturelle, forestière ou agricole).



SOURCE : ANALYSE FONCIERE POUR LE SCOT DU PAYS BERRY SAINT-AMANDUIS

Depuis sa création, la Communauté de Communes de Berry Grand Sud traduit, à son échelle, tout l'engagement du Pays vers la transition écologique et le développement durable. Lauréate de l'AAP Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en 2015 pour une période de 3 ans, elle crée en 2018 son service Transition Écologique puis, en 2019, elle engage de façon volontaire son Plan Climat Air Energie (PCAET). Cette démarche indique l'investissement du territoire dans la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Enfin en juillet 2019, la CC Berry Grand Sud a été retenue au titre du dispositif des Contrats de Transition Écologique (CTE), initié par le Gouvernement dans le cadre de la territorialisation de ses politiques publiques. Ces CTE ont pour but de soutenir et d'accompagner la transformation écologique des territoires, accélérant la mise en place de projets concrets. Pour la communauté de communes, ce CTE est la traduction du volet opérationnel du PCAET volontaire.

A l'échelle du Pays, une des pistes d'actions développée porte sur le fait de « concilier développement du mix énergétique et préservation de la qualité des paysages et des patrimoines ». L'objectif est donc d'engager le territoire dans les transitions à venir afin de répondre à la perspective d'une neutralité carbone à l'horizon 2050. Il s'agit tout d'abord de favoriser le déploiement des productions d'énergies d'origine renouvelable, bien que cela implique nécessairement d'identifier l'impact que ce type de projets peut avoir, notamment sur le paysage. La diversification du mix énergétique permettrait d'affirmer l'engagement dans la transition énergétique d'un territoire encore relativement dépendant des énergies fossiles. Les projets engagés sur le territoire en faveur de la transition énergétique et climatique sont nombreux : rénovation énergétique du siège social de la communauté de communes Arnon Boischaud Cher, rénovation thermique d'un gîte avec tiers-lieux à Loye-sur-Arnon, aide aux porteurs de projet pour l'installation d'une chaufferie bois, plan de gestion durable des haies et soutien à l'acquisition de plants, végétalisation d'espaces publics à La Celle, rénovation énergétique des bâtiments publics encouragée par le Contrat régional de solidarité territoriale à travers des



AIDE DU PAYS BERRY SAINT-AMANDUIS AUX PORTEURS DE PROJETS POUR UNE CHAUFFERIE BOIS
SOURCE : LE BERRY REPUBLICAIN

aides financières, et celle des logements, financée dans le cadre de l'OPAH.

Le Pays Berry Saint-Amandois bénéficie enfin de dispositifs pour anticiper les risques liés au changement climatique et les risques naturels et limiter leur impact croissant sur le cadre de vie des habitants et sur l'attractivité du territoire. Les communes du PBSA sont concernées par plusieurs risques majeurs sur leur territoire (risque sismique, risque mouvement de terrain et risque inondation). Les communes de la vallée du Cher sont les plus vulnérables car soumises jusqu'à cinq risques majeurs. En effet, 44 sur les 86 communes du Pays sont concernées par des risques d'inondation (3 PPRI sur les vallées du Cher et de l'Arnon). Le territoire a notamment à préserver des conditions de vie saines et sûres (prise en compte des documents de prévention des risques naturels, désimperméabilisation des sols, généraliser les méthodes d'éco-urbanisme...).

Analyse des forces et faiblesses du territoire

Thématique	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Organisation spatiale	<p>La localisation particulière du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux franges des influences urbaines et périurbaines des pôles voisins ; - au centre de la France : position géographique conférant un rôle d'accueil de groupes familiaux et professionnels <p>Une organisation spatiale bien structurée et un territoire avec des caractéristiques diversifiées.</p> <p>Une concentration de la population au sein des polarités du territoire qui permettent de limiter la consommation foncière.</p>	<p>Un isolement du territoire qui impose un enjeu de connexion aux dynamiques urbaines voisines.</p> <p>Des disparités sociales, économiques et de peuplement entre les différents bassins de vie.</p> <p>Une paupérisation et un vieillissement progressif et continu de la population.</p>	<p>Les flux en provenance des espaces limitrophes (Bourges, Montluçon, région Auvergne-Rhône-Alpes...)</p> <p>Les dispositifs de requalification et de revitalisation des polarités qui permettent de renforcer l'armature territoriale et l'attractivité du territoire.</p> <p>A la faveur de la mise en œuvre du PCAET, le développement des complémentarités territoriales et des logiques circulaires.</p>	<p>La concurrence des espaces limitrophes, en particulier des aires d'influence aux alentours.</p> <p>L'uniformisation des différents espaces qui composent le territoire et font sa richesse.</p>
Cadre de vie et habitat	<p>Un cadre de vie de qualité, sur un territoire dominé par des espaces naturels, agricoles et forestiers. Des entités paysagères variées et qualitatives.</p> <p>Un caractère rural et un patrimoine vernaculaire permettant de préserver un cadre de vie authentique.</p> <p>Une offre d'équipements adaptée, bien que fortement concentrée au sein du pôle urbain.</p>	<p>Un parc de logement qui ne permet pas de répondre à tous les parcours résidentiels des habitants.</p> <p>Une dynamique de construction relativement déséquilibrée et un bâti ancien au coût de rénovation élevé, qui accentue des phénomènes de vacance dans les bourgs et villages.</p> <p>Des problématiques variées relatives au logement : prix et taille des logements, tension du parc social, ancienneté des logements et enjeu de rénovation énergétique.</p> <p>La baisse du nombre d'équipements de santé et de praticiens.</p>	<p>Les dispositifs de requalification de l'habitat et de revitalisation des centres-villes.</p> <p>Des dispositifs qui permettent de réfléchir l'aménagement du territoire et de participer à la préservation de la variété et de la qualité des paysages.</p> <p>Des actions de préservation du cadre de vie par la connaissance et la prise en charge des risques naturels et climatiques.</p>	<p>La concurrence des espaces limitrophes, notamment des aires d'influence des villes de Bourges et de Montluçon qui conduisent au départ des habitants.</p> <p>Un territoire concerné par des risques naturels.</p> <p>Des enjeux autour de l'artificialisation des sols ainsi que sur la fermeture des paysages.</p>

Thématique	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<p>Tourisme, patrimoine bâti et paysager, culture</p>	<p>La richesse du patrimoine paysager, naturel et bâti.</p> <p>Un territoire de quiétude et de ressourcement.</p> <p>Des équipements culturels suffisants et de qualité, bien que très localisés.</p>	<p>Un territoire difficile à localiser qui est faiblement accessible par la route et peu par les transports en commun (pas d'accès optimal en train) qui limite la clientèle « étape ».</p> <p>Une promotion touristique trop insuffisante et trop dispersée. Une offre d'hébergement hôtelière faible en quantité comme en qualité.</p> <p>Un patrimoine et une offre culturelle qui manque encore de visibilité et de rayonnement malgré des initiatives importantes.</p>	<p>Un territoire localisé sur l'axe autoroutier nord-sud A71 et sur un axe transversal est-ouest (Rhône-Alpes / Bretagne).</p> <p>De grands espaces propices au développement des infrastructures de tourisme itinérant (projet de véloroute : « le canal de Berry à vélo », aires de stationnement des camping-cars).</p> <p>Un marché français et européen à la recherche de destinations grand air et de « vraie authenticité ».</p> <p>Le projet de création du PNR Sud Berry qui couvrira les 2/3 du territoire du Pays.</p> <p>Des investissements importants de la SPL 1000 Lieux du Berry pour la promotion du tourisme.</p>	<p>La concurrence de territoires structurés, situés à 2-3 heures de Paris par l'autoroute et des grandes entités touristiques régionales (Val de Loire, Brenne, Massif Central, Sancerre, Bourges...)</p> <p>Le manque d'ambition collective autour des richesses du territoire et de confiance dans l'intérêt économique du tourisme pour le territoire.</p>

Thématique	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<p>Économie et emploi</p>	<p>Une sphère productive dominante et bien implantée avec de grands employeurs tertiaires, un tissu artisanal diversifié et des exploitations agricoles performantes.</p> <p>Une offre d'emploi concentrée sur les pôles urbains du territoire où se développent plusieurs centralités économiques et commerciales.</p> <p>Une offre commerciale qui correspond bien aux moyens des habitants. Des projets en cours de réalisation ou de commercialisation (ZAC des Carmes, l'espace Rousseau situé sur l'avenue du Général de Gaulle à Saint-Amand-Montrond, ...).</p>	<p>Une économie historiquement peu diversifiée entre agriculture et industrie et pour cette dernière dépendante d'emplois potentiellement délocalisables.</p> <p>Une offre déséquilibrée qui est majoritairement localisée sur la CC Cœur de France.</p> <p>Des difficultés à répondre aux besoins d'installation des petites activités (artisanat).</p> <p>Peu de cohérence en termes d'organisation spatiale interne (peu d'harmonisation en termes d'équipements, de voirie et de signalétique).</p> <p>La présence de sites inoccupés et de plusieurs friches (Saint-Amand, Orval) résultant de la désindustrialisation brutale.</p>	<p>Une agriculture nourricière importante qui permet au territoire de disposer d'une certaine indépendance et de diversifier ses activités agricoles.</p> <p>Des solutions immobilières permettant d'apporter une réponse à l'évolution des pratiques de travail en cours (télétravail, limitation des déplacements et lutte contre l'isolement des entrepreneurs).</p> <p>Des entreprises « pépites » en développement sur le territoire. La présence de filières historiques (cuir, imprimerie, industrie du luxe, ...) et de filières de transformation à valoriser. Des initiatives pour la formation des actifs.</p> <p>L'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial qui permettra de porter un projet sur diversification de l'activité agricole et les filières de proximité.</p> <p>Un gisement d'emploi potentiel dans le secteur médico-social.</p>	<p>Une attractivité moins forte du Sud du Berry par rapport au reste du département qui joue en sa défaveur (image d'un territoire rural en déclin).</p> <p>La concurrence des grandes et très grandes surfaces situées en dehors du territoire pour le commerce de proximité.</p> <p>Des jeunes obligés de quitter le territoire pour se former et des problèmes de recrutement rencontrés par les entreprises.</p> <p>Une dynamique intercommunale et inter-EPCI fragile et un besoin de vision prospective.</p> <p>La dépendance des emplois salariés vis-à-vis de l'industrie et du tertiaire public.</p>

Thématique	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Mobilités	<p>Un maillage routier et ferroviaire interne structurant qui assurent l'entrée/sortie des flux de grandes distances du territoire.</p> <p>Une offre de transport en commun principalement conçue pour les scolaires.</p> <p>Des investissements en faveur des véhicules hybrides et électriques (aires de recharge), en particulier à Lignières et Châteauneuf-sur-Cher.</p>	<p>Une dépendance à l'automobile des ménages fortement motorisés, surtout dans les déplacements domicile-travail, généralisée à l'ensemble du territoire.</p> <p>Un trafic routier modéré mais qui génère des problématiques de traversées des centres-bourgs.</p> <p>Les mobilités pendulaires des actifs vers l'extérieur du territoire.</p> <p>Les difficultés de mobilité de certains publics (jeunes, personnes âgées).</p> <p>Un réseau ferré local encore trop peu exploité qui doit faire l'objet de travaux d'amélioration pour renforcer le rôle économique de la ligne.</p>	<p>Des opportunités à affirmer le rôle de porte d'entrée du territoire de Saint-Amand-Montrond en valorisant son positionnement stratégique de nœud plurimodal.</p> <p>Une réflexion portée sur la multimodalité (piste cyclable le long du Canal du Berry) et le rôle des deux gares dans l'armature territoriale.</p> <p>La valorisation du réseau de transport collectif existant et le maillage du territoire par un réseau d'aires de covoiturage réparties de manière équilibrée et favorisant la mutualisation des usages.</p> <p>Le renforcement de la mixité des fonctions au sein des bassins de vie de proximité par le rapprochement des services et emplois vis-à-vis des habitants, permettant de limiter les déplacements pendulaires.</p> <p>Des modes doux (piéton et vélo) qui se développent dans les principales polarités du territoire en ce qui concerne les mobilités pendulaires.</p>	<p>Une partie nord du territoire fortement polarisée par Bourges qui entraîne de nombreux flux domicile-travail entrants et sortants dans le secteur.</p> <p>Une desserte autoroutière qui traverse le territoire sans réellement le desservir, hormis au niveau de l'échangeur de Saint-Amand-Montrond.</p> <p>Le dispersement des équipements sur un territoire de taille importante comme le PBSA rend le développement d'infrastructures de transport durables plus compliqué et coûteux.</p>
Transition écologique et environnement	<p>Un territoire avec une compacité de l'occupation humaine remarquable et une densité qui préserve les espaces naturels.</p> <p>Un territoire propice au développement des énergies renouvelables.</p> <p>Des initiatives déjà en cours qui montrent le dynamisme du territoire sur la question de la transition écologique.</p>	<p>Des risques naturels relativement importants sur le territoire, notamment autour des risques sismiques, risques mouvement de terrain et risques inondation (3 PPRI).</p>	<p>Des analyses foncières menées à l'échelle du SCoT et également sur le tissu économique offrant des outils d'optimisation des espaces déjà aménagés, voire occupés, et de limitation de la consommation des sols.</p> <p>L'élaboration du PCAET du Pays Berry Saint-Amandois, décliné dans le CRST et l'OPAH.</p> <p>Le projet de création du PNR Sud Berry qui couvrira les 2/3 du territoire du Pays.</p> <p>Le lancement du Plan Alimentaire Territorial et des projets de circuits courts et de transformation de produits agricoles, le contrat d'objectif territorial EnR, la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat...</p>	<p>L'impact de l'industrie et de l'agriculture sur l'environnement.</p> <p>Des besoins en mobilités tournés vers la voiture individuelle (émissions de gaz à effet de serre) qui portent atteinte à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.</p> <p>Les enjeux de l'artificialisation des sols notamment au sein du pôle urbain Saint-Amand / Orval et dans les aires d'attraction de Bourges au Nord et de Montluçon au Sud.</p> <p>La présence de risques naturels sur le territoire.</p>

Identification des enjeux stratégiques

Thématique	Tendances observées	Force / Faiblesse	Enjeux en lien
Organisation du territoire	Un positionnement central qui permet au territoire d'être à proximité d'infrastructures d'envergure européenne (nœud de Vierzon, RCEA)	+	Le maintien d'une armature urbaine forte avec le renforcement des centralités historiques du territoire, le maintien du niveau d'équipement et de services, la préservation des diversités du territoire qui font son authenticité (village-bosquet) et le développement des actions pour la complémentarité du territoire
	Des disparités sociales entre les différents secteurs identifiés sur le territoire et une répartition de la population inégale	-	La diminution des disparités sociales au sein du territoire (offre résidentielle alternative, accès à l'offre de formation, aux équipements et services structurants éloignés...)
	Un éloignement des dynamiques métropolitaines de développement qui constitue un frein à son renouveau démographique.	-	Le lien entre la localisation du territoire et son attractivité. Une adaptation des mobilités afin de faciliter la connexion aux dynamiques urbaines voisines. Créer des partenariats avec les territoires voisins pour améliorer l'accès à leurs services
Cadre de vie et habitat	Un marché immobilier peu tendu avec une grande part de propriétaires sur le territoire.	+/-	La fluidification/diversification du parc de logements tant privé que social en fonction des dynamiques démographiques afin de l'adapter à l'ensemble des étapes du parcours résidentiel (jeunes, couples, personnes âgées)
	Une constante production de logements neufs alors que la population diminue et que les logements vacants augmentent depuis 1999. Un parc de logements ancien et parfois vétuste (précarité énergétique)		L'encadrement et la diminution de la vacance résidentielle. Le renouvellement urbain et la réhabilitation du parc de logements pour réactiver le dynamisme dans les bourgs-centres
	Une bonne offre de logements locatifs sociaux répartis de façon équitable sur le territoire.	+	La mise en œuvre des dispositifs en lien avec l'habitat sur le territoire (ORT, Petites Villes de demain, OPAH, Plan isolation des bâtiments publics, future Plateforme de Rénovation Énergétique de l'Habitat...)
	Un cadre et une qualité de vie agréable et préservée (une population fortement attachée à son territoire). Un bon taux d'équipements et de services malgré un déficit dans le domaine de la santé et une concentration de ces infrastructures dans le pôle urbain. Des commerces de centre-ville en difficulté.	+/-	La pérennisation de l'offre d'équipements et de santé sur le territoire. Le renforcement/renouvellement des modèles économiques pour soutenir les entreprises artisanales et commerciales

Thématique	Tendances observées	Force / Faiblesse	Enjeux en lien
Patrimoine naturel et bâti, tourisme et culture	Un territoire qui dispose d'atouts naturels (Vallées de l'Arnon, du Cher et de l'Auron, arc boisé de Châteauneuf, bocages du Boischaud et de la Marche...) et patrimoniaux (bâti viticole à Châteaumeillant, nombreux châteaux et demeures civiles et monuments religieux de qualité...), des typologies paysagères remarquables et différentes. Une richesse agricole variée du nord au sud.	+	La préservation des atouts naturels, paysagers et patrimoniaux du territoire (pressions urbaines et agraires qui réduisent les boisements, linéaires majoritairement) Le développement du territoire sans impacter la variété des paysages (Opération collective de plantation pour développer le label Végétal Local, outil de gestion durable du bocage...)
	Des attracteurs touristiques déjà bien connus et fréquentés (abbaye de Noirlac, Pôle du Cheval et de l'Âne, les Bains-Douches...) mais une économie touristique encore faible (offre d'hébergement faible, territoire faiblement accessible, concurrence des territoires voisins...).	+/-	Le développement de l'offre touristique et de loisirs et la valorisation des actions culturelles et des parcours touristiques à l'échelle du territoire
Économie et emploi	Une économie qui repose sur l'activité productive tant industrielle qu'agricole (spécificité du territoire), ainsi que sur le secteur tertiaire, dépendant du champ public (éducation, médico-social).	+	La mise en valeur du tissu économique du territoire, des productions et des savoir-faire locaux L'animation de la destination économique et le développement des synergies entre les acteurs économiques en lien avec les territoires limitrophes
	Un maintien des activités agricoles diversifiées (polyculture, élevage) au sud du territoire préservant le cadre paysager du Boischaud. Des initiatives pour l'évolution des modes d'exploitation qui correspondent aux nouvelles habitudes de consommation : vente directe, agriculture biologique, ...		L'installation d'entreprises à plus forte valeur ajoutée et le soutien à l'industrie
	Une concentration des exploitations, conformément à la tendance nationale, qui soulève un enjeu de la pérennité des exploitations au vu du vieillissement de la population du territoire.	-	Le soutien et la diversification de l'activité agricole comme opportunité de développement touristique (démarche Bienvenue à la Ferme, produits locaux...). Le développement de filières liées

Thématique	Tendances observées	Force / Faiblesse	Enjeux en lien
	<p>Une baisse du nombre d'emplois sur le territoire et des décalages entre les qualifications des actifs et les emplois offerts en fonction des secteurs, des actifs qui travaillent en dehors du territoire.</p> <p>Des établissements de formation peu nombreux, ce qui contribue au départ des jeunes du territoire.</p>	-	Le développement des formations à destination des actifs

Thématique	Tendances observées	Force / Faiblesse	Enjeux en lien
Mobilités	Des mobilités qui reposent sur l'automobile à l'exception du pôle urbain de Saint-Amand-Montrond.	-	Le développement des mobilités durables et des alternatives à l'automobile à partir du potentiel sur le territoire : les TC, le covoiturage, les mobilités actives dans une perspective de complémentarité et de multimodalité Autant à destination des habitants que pour le tourisme d'itinérance. A plusieurs échelles : infra-communale, territoriale et extraterritoriale
	Une sous-exploitation de la desserte ferroviaire (peu de trains, correspondances parfois difficiles) qui nuit à son attractivité. Des offres de transport alternatives à la voiture qui restent rares (lignes interurbaines, transport à la demande, itinéraires vélo, covoiturage).	-	
	Un trafic routier globalement modéré sur le territoire et peu de phénomènes d'engorgements signalés.	+	
Transition écologique et environnement	Des milieux de prairies associés à un maillage bocager, constituant des milieux riches en biodiversité.	+	La préservation et la reconstitution du maillage bocager pour recréer les continuités écologiques et participer au développement et à la promotion du cadre de vie bucolique et authentique du territoire
	Un territoire à dominante rurale avec de façon localisée des enjeux sur l'artificialisation des sols. Un foncier naturel avec des qualités paysagères importantes : vallées de l'Arnon, du Cher et de l'Auron, arc boisé de Châteauneuf, bocages du Boischaud et de la Marche...	+/-	La préservation et le renforcement du foncier naturel et de la trame verte et bleue et la préservation et le soutien à l'activité agricole
	Une dépendance aux énergies fossiles mais un fort potentiel de développement des EnR et de nombreuses initiatives déjà en cours sur le territoire (projets de réseau de chaleur et chaufferies collectives bois ou géothermiques, travaux de rénovation énergétique bâtiments publics, entreprises engagées dans la transition écologique...)	+/-	Favoriser un mix énergétique (éoliennes, photovoltaïque, méthanisation, géothermie, chaufferie bois) plus important et le développement des EnR selon les opportunités d'installation sur le territoire
	Une bonne connaissance des risques climatiques, naturels et technologiques qui pèsent sur le territoire et leur prise en compte dans les projets d'aménagement.	+	La préservation de l'urbanisation des sites à enjeux (risque sismique, mouvement terrain, inondation), la préservation de la ressource en eau en particulier

Thématique	Tendances observées	Force / Faiblesse	Enjeux en lien
	Un territoire qui porte des démarches innovantes pour la préservation du foncier, le renouvellement et l'intensification urbaine.	+	<p>La poursuite et la mise en œuvre des démarches engagées, et l'engagement de nouvelles actions</p> <p>La proposition d'une offre foncière et immobilière répondant aux enjeux de sobriété foncière</p>

ANNEXE 2

Orientations stratégiques

Orientation 1 : Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable

Objectif 1.1 : « Affirmer le rôle de son capital patrimonial naturel et bâti hérité ainsi que de ses savoir-faire industriels et ruraux comme sa première richesse »

- ✓ Organiser la résilience du territoire grâce à ce capital patrimonial afin de relever les défis environnementaux, climatiques et énergétiques
- ✓ Réactiver la dynamique résidentielle et économique
- ✓ Préserver et participer à la restauration de ce capital patrimonial

Objectif 1.2 : « Pérenniser et accompagner le développement des activités économiques »

- ✓ Structurer l'accompagnement global des activités économiques, tant sur le plan foncier et immobilier que sur le plan des ressources humaines
- ✓ Mailler de manière plus équilibrée le territoire par des espaces d'accueil des activités économiques à vocations diversifiées
- ✓ Favoriser l'emploi local
- ✓ Développer des formations en lien avec les pôles de compétitivité
- ✓ Conforter une offre foncière de proximité pour accueillir des activités artisanales de services

Objectif 1.3 : « Améliorer la compétitivité économique du Pays Berry Saint-Amandois »

- ✓ Reconquérir les friches industrielles
- ✓ Favoriser le développement des grands employeurs du territoire
- ✓ Développer des équipements économiques phares
- ✓ Structurer les écosystèmes autour des filières d'excellence
- ✓ Renforcer la coopération et la mutualisation à l'échelle du Pays Berry Saint-Amandois ainsi que l'animation économique et la sensibilisation aux besoins mutuels des entreprises (formations, ressources, etc.)

Objectif 1.4 : « Accompagner la diversification des activités agricoles et forestières et la transition écologique »

- ✓ Réaliser un Projet Alimentaire Territorial
- ✓ Développer des formations spécialisées à destination des agriculteurs (diversification, amélioration de la qualité, développement biologique, nouvelles technologies)
- ✓ Organiser la transition énergétique locale
- ✓ Soutenir le développement d'une activité économique de transformation du bois
- ✓ Anticiper les risques liés au changement climatique et les risques naturels

Orientation 2 : Revisiter la singularité patrimoniale et rurale du Sud Berry afin de préserver son cadre de vie authentique

Objectif 2.1 : « Mettre en valeur les paysages et patrimoines du Pays Berry Saint-Amandois afin de favoriser son rayonnement »

- ✓ Préserver la fonction éco-paysagère des unités et motifs paysagers identitaires
- ✓ Préserver et restaurer les cœurs de biodiversité
- ✓ Réinvestir le patrimoine bâti
- ✓ Travailler sur la sauvegarde et la gestion des milieux aquatiques et humides et des cours d'eau

Objectif 2.2 : « Inscrire et promouvoir le territoire comme un espace rural vivant et attractif »

- ✓ Promouvoir une offre territoriale qui réponde aux nouveaux modes de vie basés sur une ruralité connectée, support d'un écosystème diffus
- ✓ Structurer et déployer une démarche de marketing territorial pour une image de marque spécifique fondée sur les motifs patrimoniaux et identitaires locaux

Objectif 2.3 : « Mener une politique foncière et d'habitat ambitieuse et durable »

- ✓ Maitriser la consommation foncière en cherchant compacité et modération des extensions urbaines
- ✓ Organiser la mobilisation des logements vacants et friches urbaines
- ✓ Améliorer l'équilibre du parc résidentiel
- ✓ Mettre en œuvre la politique de lutte contre l'artificialisation des sols

Objectif 2.4 : « Préserver et renforcer un urbanisme respectueux de l'environnement et des sites »

- ✓ Améliorer les silhouettes urbaines et villageoises et des entrées de villes en mobilisant les principes d'un urbanisme paysager
- ✓ Recréer des continuités écologiques en ville
- ✓ Prendre en compte le bien-être et remettre l'environnement et au cœur de la ville
- ✓ Promouvoir l'usage de produits bio-sourcés...

Orientation 3 : Renforcer l'armature territoriale du Pays Berry Saint-Amandois pour garantir les solidarités territoriales

Objectif 3.1 : « Revitaliser les centres-bourgs et les centres-villes »

- ✓ Engager le territoire dans la transition énergétique notamment à travers la rénovation thermique du bâti ancien
- ✓ S'appuyer sur les outils nationaux déjà existants (OPAH, ORT, Petites Villes de Demain...)
- ✓ Produire une offre diversifiée de logements
- ✓ S'adapter aux évolutions démographiques et aux parcours résidentiels
- ✓ Limiter la vacance
- ✓ Réhabiliter des quartiers (renouvellement urbain)

Objectif 3.2 : « Affirmer la complémentarité des pôles pour renforcer et rendre plus accessible l'offre territoriale »

- ✓ Favoriser un maillage efficace des polarités du Pays en transports en commun
- ✓ Conforter les pôles de services du territoire
- ✓ Organiser les complémentarités au sein de bassins de proximité et équilibrer les fonctions territoriales à l'échelle du Pays

Objectif 3.3 : « Conforter des équipements et des services de qualité en faveur du mieux-être social »

- ✓ Poursuivre le maillage en équipements et services à la population (accès aux droits, accès au numérique), services enfance/jeunesse, équipements culturels et sportifs
- ✓ Favoriser le maintien/renouvellement du commerce et des services de proximité

Objectif 3.4 : « Soutenir une politique de santé et d'accès aux soins »

Orientation 4 : Améliorer l'attractivité du Pays Berry-Saint-Amandois et la complémentarité avec les territoires voisins en s'appuyant sur des partenariats territoriaux

Objectif 4.1 : « Conforter l'attractivité touristique du territoire en s'inscrivant dans les circuits et itinérances d'échelles régionale et nationale »

- ✓ Promouvoir un tourisme durable, basé sur l'itinérance douce (chemins de randonnées, à pied, à cheval ou à vélo), les activités de plein air et de nature, la découverte des patrimoines ou encore la gastronomie
- ✓ Développer de nouveaux partenariats avec le milieu associatif et les services et équipements des destinations environnantes (réseau de bibliothèques, lieux de programmation culturelle)
- ✓ Améliorer la capacité d'accueil touristique locale et sa professionnalisation mais aussi les services et loisirs le long de ces itinérances douces
- ✓ Promouvoir le tourisme (marque territoriale, identification des cibles et besoins, outils de marketing territorial, valorisation des qualités paysagères, ...)

Objectif 4.2 : « Renforcer l'ancrage régional et les liens avec les territoires voisins en valorisant davantage les complémentarités territoriales »

- ✓ Réduire les temps de transports en favorisant l'intermodalité et en développant des modes alternatifs
- ✓ Améliorer le réseau routier
- ✓ Valoriser l'infrastructure autoroutière de l'A71
- ✓ Réaffirmer le rôle majeur des gares TER de proximité
- ✓ Inscrire le renforcement de l'offre médicale locale par une coopération médicale et hospitalière entre l'hôpital de Saint-Amand-Montrond et celui de Bourges
- ✓ Développer des coopérations avec les communes du Pays de Tronçais (tourisme, bois, canal de Berry)

Objectif 4.3 : « Organiser les chaînes de mobilité à toutes les échelles »

- ✓ Renforcer la mixité des fonctions pour limiter les déplacements contraints
- ✓ Affirmer le rôle de porte d'entrée du territoire de Saint-Amand-Montrond
- ✓ Répondre efficacement aux besoins diffus de déplacement et valoriser l'usage des modes doux
- ✓ Organiser une offre de rabattement depuis Saint-Amand-Montrond
- ✓ Inciter au co-voiturage et renforcer ou adapter les offres souples en transports collectifs



ANNEXE 3

La liste des projets présentée ci-dessous est basée sur un premier recensement non exhaustif des souhaits des communes, par axe thématique, tout en rappelant les objectifs. Amenée à évoluer, cette liste ne préfigure pas de la liste définitive des projets qui seront retenus dans le cadre de la stratégie de territoire.

Tableau de synthèse des projets

Liste des projets par axe thématique

Cohésion sociale et territoriale	30
Attractivité du territoire	41
Transversal – ingénierie	50
Transition écologique et énergétique	59

Cohésion sociale et territoriale

Objectif 1.2 : « Pérenniser et accompagner le développement des activités économiques »

- ✓ Structurer l'accompagnement global des activités économiques, tant sur le plan foncier et immobilier que sur le plan des ressources humaines
- ✓ Mailler de manière plus équilibrée le territoire par des espaces d'accueil des activités économiques à vocations diversifiées
- ✓ Favoriser l'emploi local
- ✓ Développer des formations en lien avec les pôles de compétitivité
- ✓ Conforter une offre foncière de proximité pour accueillir des activités artisanales de services

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
	Construction d'un bâtiment dédié aux services aux personnes en difficultés en insertion (Campus des Initiatives – tiers lieu compétence)	Le Relais + Association GAS 18	380 000,00 €	2022	
	Création d'un tiers lieu compétence (en lien avec le lycée Jean Guéhenno) à la Passerelle	Communauté de Communes Cœur de France		A préciser	

Objectif 1.3 : « Améliorer la compétitivité économique du Pays Berry Saint-Amandois »

- ✓ Reconquérir les friches industrielles
- ✓ Favoriser le développement des grands employeurs du territoire
- ✓ Développer des équipements économiques phares
- ✓ Structurer les écosystèmes autour des filières d'excellence
- ✓ Renforcer la coopération et la mutualisation à l'échelle du Pays Berry Saint-Amandois ainsi que l'animation économique et la sensibilisation aux besoins mutuels des entreprises (formations, ressources, etc.)

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 2.2 Objectif 3.2	Aménagement du futur siège social de la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher et projet d'espace public numérique et Coworking	Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher	2 000 000,00 €	Dernier trimestre 2022	
Objectif 3.3	Création du conservatoire d'art et de musique	Commune de Saint-Amand-Montrond	5 000 000,00 €	2022-2024	
Objectif 1.2	Mise en œuvre de la stratégie économique du territoire : programme d'action	Pays Berry St Amandois ou 4 CdC	220 000,00 €	2023-2025	
Objectif 1.2	Mise en œuvre de la stratégie économie : phase 1 animation	Pays Berry St-Amandois ou 4 CdC	180 000,00 €	2022	



Objectif 3.1 Objectif 3.3	Travaux d'extension et de modernisation du Marché au Cadran de Châteaumeillant	Communauté de Communes Berry Grand Sud	150 000,00 €	2022	
------------------------------	--	--	--------------	------	--

Cohésion sociale et territoriale

Objectif 1.4 : « Accompagner la diversification des activités agricoles et forestières et la transition écologique »

- ✓ Réaliser un Projet Alimentaire Territorial
- ✓ Développer des formations spécialisées à destination des agriculteurs (diversification, amélioration de la qualité, développement biologique, nouvelles technologies)
- ✓ Organiser la transition énergétique locale
- ✓ Soutenir le développement d'une activité économique de transformation du bois
- ✓ Anticiper les risques liés au changement climatique et les risques naturels

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
	Création d'un espace de stockage pour les denrées de la banque alimentaire	Communes de Levet	32 000,00 €	2nd trimestre 2022	
	Création d'un laboratoire de productions de glaces artisanales et de camembert au lait de Brebis	SCEA les Brebis du Berry	123 400,00 €	2022	
Objectif 3.3	Création d'une cantine scolaire aux Buissonnets	Commune de Saint-Amand-Montrond	800 000,00 €	2023-2024	

Cohésion sociale et territoriale

Objectif 2.2 : « Inscrire et promouvoir le territoire comme un espace rural vivant et attractif »

- ✓ Promouvoir une offre territoriale qui réponde aux nouveaux modes de vie basés sur une ruralité connectée, support d'un écosystème diffus
- ✓ Structurer et déployer une démarche de marketing territorial pour une image de marque spécifique fondée sur les motifs patrimoniaux et identitaires locaux

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Revisiter la singularité patrimoniale et rurale du Sud Berry afin de préserver son cadre de vie authentique », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 1.3 Objectif 3.2	Aménagement du futur siège social de la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher et projet d'espace public numérique et Coworking	Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher	2 000 000,00 €	Dernier trimestre 2023	
Objectif 1.3	Animation et programme d'action de l'étude de stratégie économique du territoire	Pays ou 4 CdC	400 000,00 €	2022-2025	

Cohésion sociale et territoriale

Objectif 3.1 : « Revitaliser les centres-bourgs et les centres-villes »

- ✓ Engager le territoire dans la transition énergétique notamment à travers la rénovation thermique du bâti ancien
- ✓ S'appuyer sur les outils nationaux déjà existants (OPAH, ORT, Petites Villes de Demain...)
- ✓ Produire une offre diversifiée de logements
- ✓ S'adapter aux évolutions démographiques et aux parcours résidentiels
- ✓ Limiter la vacance
- ✓ Réhabiliter des quartiers (renouvellement urbain)

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Renforcer l'armature territoriale du Pays Berry Saint-Amandois pour garantir les solidarités territoriales », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 3.3	Rénovation du gymnase baraton	Commune de Saint-Amand-Montrond	1 100 000,00 €	A programmer	
Objectif 3.3	Travaux d'extension et de modernisation du Marché au Cadran de Châteaumeillant	Communauté de Communes Berry Grand Sud	150 000,00 €	2022	

Cohésion sociale et territoriale

Objectif 3.2 : « Affirmer la complémentarité des pôles pour renforcer et rendre plus accessible l'offre territoriale »

- ✓ Favoriser un maillage efficace des polarités du Pays en transports en commun
- ✓ Conforter les pôles de services du territoire
- ✓ Organiser les complémentarités au sein de bassins de proximité et équilibrer les fonctions territoriales à l'échelle du Pays

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Renforcer l'armature territoriale du Pays Berry Saint-Amandois pour garantir les solidarités territoriales », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
	Regroupement des locaux de la Communauté de Communes du Dunois et de la structure France services au sein de l'ancien Centre de secours	Communauté de Communes le Dunois	620 000,00 €	2023-2024	
Objectif 2.2 Objectif 1.3	Aménagement du futur siège social de la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher et projet d'espace public numérique et Coworking	Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher	2 000 000,00 €	Dernier trimestre 2024	
Objectif 3.3	Création d'une crèche intercommunale au rez-de-chaussée de l'actuel bâtiment du gîte d'étape et de séjour Colbert ABC	Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher	400 000,00 €	Dernier trimestre 2022	

Objectif 3.3 : « Conforter des équipements et des services de qualité en faveur du mieux-être social »

- ✓ Poursuivre le maillage en équipements et services à la population (accès aux droits, accès au numérique), services enfance/jeunesse, équipements culturels et sportifs
- ✓ Favoriser le maintien/renouvellement du commerce et des services de proximité

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Renforcer l'armature territoriale du Pays Berry Saint-Amandois pour garantir les solidarités territoriales », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
	Aménagement d'une aire de loisirs multigénérationnelle	Communes d'Ids-Saint-Roch	10 068,00 €	Début 2022	DETR à solliciter
	Aménagement d'un parc d'agrément au champ de la Brune	Mairie de St Pierre les Etieux	28000	2022	
	Aménagement d'une aire de jeux à l'étang	Communes de Chavannes	4 481,00 €	2022	
	Création d'un city stade, d'un skate park et d'une rampe BMX	Commune de Nozières	140 000,00 €	1er trimestre 2022	DETR en cours
	Travaux d'accessibilité de l'ancien Scoopy's (salle des fêtes)	Commune de Nozières	160 000,00 €	2022	DETR à redéposer
	Travaux de modernisation du stade d'eaux vives (mise en circuit fermé)	Commune de Châteauneuf		A programmer	

	Sécurisation des abords de l'école élémentaire	Communes de Levet	100 000,00 €	Du 2nd trimestre 2022 au 2nd trimestre 2023	
Objectif 4.3	Création d'une rampe d'accès PMR à l'épicerie	Commune de Saint-Hilaire-en-Lignièrès	5 229,00 €	avr-22	
Objectif 3.2	Création d'une crèche intercommunale au rez-de-chaussée de l'actuel bâtiment du gîte d'étape et de séjour Colbert ABC	Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher	400 000,00 €	Dernier trimestre 2023	
Objectif 3.2	Construction d'un nouveau centre de loisirs (démolition de la structure existante)	Mairie d'Orval	900 000 €	Etudes 2022 – réalisation 2023	
Objectif 3.1 Objectif 1.3	Travaux d'extension et de modernisation du Marché au Cadran de Châteaumeillant	Communauté de Communes Berry Grand Sud	150 000,00 €	2022	
	Création d'un cabinet médical "satellite" à Charenton	Communauté de Communes Cœur de France	200 000,00 €	2022-2023	
Objectif 1.3	Création du conservatoire d'art et de musique	Commune de Saint-Amand-Montrond	5 000 001,00 €	2022-2025	
Objectif 3.1	Rénovation du gymnase baraton	Commune de Saint-Amand-Montrond	1 100 000,00 €	A programmer	
Objectif 3.3	Création d'une cantine scolaire aux Buissonnets	Commune de Saint-Amand-Montrond	800 000,00 €	2023-2025	
	Modernisation du parc lumière	Association les Bains Douches	308 000 €	2022-2024	

Objectif 4.1 : « Conforter l'attractivité touristique du territoire en s'inscrivant dans les circuits et itinérances d'échelles régionale et nationale »

- ✓ Promouvoir un tourisme durable, basé sur l'itinérance douce (chemins de randonnées, à pied, à cheval ou à vélo), les activités de plein air et de nature, la découverte des patrimoines ou encore la gastronomie
- ✓ Développer de nouveaux partenariats avec le milieu associatif et les services et équipements des destinations environnantes (réseau de bibliothèques, lieux de programmation culturelle)
- ✓ Améliorer la capacité d'accueil touristique locale et sa professionnalisation mais aussi les services et loisirs le long de ces itinérances douces
- ✓ Promouvoir le tourisme (marque territoriale, identification des cibles et besoins, outils de marketing territorial, valorisation des qualités paysagères, ...)

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Améliorer l'attractivité du Pays Berry-Saint-Amandois et la complémentarité avec les territoires voisins en s'appuyant sur des partenariats territoriaux », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 4.1	Création d'un gîte communal	Commune de Maisonnais	300 000,00 €	2022-2023	

Cohésion sociale et territoriale

Objectif 4.3 : « Organiser les chaînes de mobilité à toutes les échelles »

- ✓ Renforcer la mixité des fonctions pour limiter les déplacements contraints
- ✓ Affirmer le rôle de porte d'entrée du territoire de Saint-Amand-Montrond
- ✓ Répondre efficacement aux besoins diffus de déplacement et valoriser l'usage des modes doux
- ✓ Organiser une offre de rabattement depuis Saint-Amand-Montrond
- ✓ Inciter au co-voiturage et renforcer ou adapter les offres souples en transports collectifs

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Améliorer l'attractivité du Pays Berry-Saint-Amandois et la complémentarité avec les territoires voisins en s'appuyant sur des partenariats territoriaux », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 3.3	Sécurisation des abords de l'école élémentaire	Communes de Levet	100 000,00 €	Du 2nd trimestre 2022 au 2nd trimestre 2024	
Objectif 3.3	Création d'une rampe d'accès PMR à l'épicerie	Commune de Saint-Hilaire- en-Lignièrès	5 230,00 €	mai-22	

Cohésion sociale et territoriale

Attractivité du territoire

Objectif 1.1 : « Affirmer le rôle de son capital patrimonial naturel et bâti hérité ainsi que de ses savoir-faire industriels et ruraux comme sa première richesse »

- ✓ Organiser la résilience du territoire grâce à ce capital patrimonial afin de relever les défis environnementaux, climatiques et énergétiques
- ✓ Réactiver la dynamique résidentielle et économique
- ✓ Préserver et participer à la restauration de ce capital patrimonial

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 2.1	Aménagement du pigeonnier et du lavoir	Communes de Chavannes	1 500,00 €	2022	
Objectif 2.1	Rénovation du lavoir	Mairie d'Orval	14 902	2022	
Objectif 2.1 Objectif 3.1	Réhabilitation de l'ancien presbytère	Commune de Sidiailles		2022-2024	

Objectif 1.2 : « Pérenniser et accompagner le développement des activités économiques »

- ✓ Structurer l'accompagnement global des activités économiques, tant sur le plan foncier et immobilier que sur le plan des ressources humaines
- ✓ Mailler de manière plus équilibrée le territoire par des espaces d'accueil des activités économiques à vocations diversifiées
- ✓ Favoriser l'emploi local
- ✓ Développer des formations en lien avec les pôles de compétitivité
- ✓ Conforter une offre foncière de proximité pour accueillir des activités artisanales de services

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	<i>Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)</i>	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
	Extension du parc d'activité intercommunal	Communauté de Communes le Dunois	Chiffrage en cours	A préciser	

Attractivité du territoire

Objectif 2.1 : « Mettre en valeur les paysages et patrimoines du Pays Berry Saint-Amandois afin de favoriser son rayonnement »

- ✓ Préserver la fonction éco-paysagère des unités et motifs paysagers identitaires
- ✓ Préserver et restaurer les cœurs de biodiversité
- ✓ Réinvestir le patrimoine bâti
- ✓ Travailler sur la sauvegarde et la gestion des milieux aquatiques et humides et des cours d'eau

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Revisiter la singularité patrimoniale et rurale du Sud Berry afin de préserver son cadre de vie authentique », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 1.1	Aménagement du pigeonnier et du lavoir	Communes de Chavannes	1 500,00 €	2022	
	Mise en valeur du site ENS (favoriser accès et usage)	Communes de Chavannes	4 556,00 €	2022	
Objectif 1.1	Rénovation du lavoir	Mairie d'Orval	14 902,00 €	2022	
Objectif 1.1 Objectif 3.1	Réhabilitation de l'ancien presbytère	Commune de Sidiailles		2022-2025	

Attractivité du territoire

Objectif 2.3 : « Mener une politique foncière et d'habitat ambitieuse et durable »

- ✓ Maitriser la consommation foncière en cherchant compacité et modération des extensions urbaines
- ✓ Organiser la mobilisation des logements vacants et friches urbaines
- ✓ Améliorer l'équilibre du parc résidentiel
- ✓ Mettre en œuvre la politique de lutte contre l'artificialisation des sols

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Revisiter la singularité patrimoniale et rurale du Sud Berry afin de préserver son cadre de vie authentique », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 3.1	Rénovation d'un local commercial en centre-ville (portage foncier SEM VIE) : étude	Commune de Saint-Amand-Montrond		2022	Étude en cours par SEM Vie pour déterminer le chiffrage des travaux
Objectif 3.1 Objectif 3.3	Revitalisation du centre-bourg (réhabilitation du bar-tabac, construction d'un nouveau restaurant, aménagement de la place du marché, aménagement d'un parking à l'arrière de la Poste)	Commune du Châtelet	1 457 931,00 €	2022-2024	

Attractivité du territoire

Objectif 3.1 : « Revitaliser les centres-bourgs et les centres-villes »

- ✓ Engager le territoire dans la transition énergétique notamment à travers la rénovation thermique du bâti ancien
- ✓ S'appuyer sur les outils nationaux déjà existants (OPAH, ORT, Petites Villes de Demain...)
- ✓ Produire une offre diversifiée de logements
- ✓ S'adapter aux évolutions démographiques et aux parcours résidentiels
- ✓ Limiter la vacance
- ✓ Réhabiliter des quartiers (renouvellement urbain)

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Renforcer l'armature territoriale du Pays Berry Saint-Amandois pour garantir les solidarités territoriales », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
	Aménagement paysager en centre-bourg	Communes d'Ids-Saint-Roch		En cours	
	Étude de revitalisation centre-ville	Commune de Saint-Amand-Montrond	80 625,00 €	De novembre 2021 à novembre 2022	État via Banque des Territoires
Objectif 2.3	Rénovation d'un local commercial en centre-ville (portage foncier SEM VIE) : étude	Commune de Saint-Amand-Montrond		2023	Étude en cours par SEM Vie pour déterminer le chiffrage des travaux

<p>Objectif 2.3 Objectif 3.3</p>	<p>Revitalisation du centre-bourg (réhabilitation du bar-tabac, construction d'un nouveau restaurant, aménagement de la place du marché, aménagement d'un parking à l'arrière de la Poste)</p>	<p>Commune du Châtelet</p>	<p>1 457 932,00 €</p>	<p>2022-2025</p>	
<p>Objectif 1.1 Objectif 2.1</p>	<p>Réhabilitation de l'ancien presbytère</p>	<p>Commune de Sidiailles</p>		<p>2022-2026</p>	

Attractivité du territoire

Objectif 3.3 : « Conforter des équipements et des services de qualité en faveur du mieux-être social »

- ✓ Poursuivre le maillage en équipements et services à la population (accès aux droits, accès au numérique), services enfance/jeunesse, équipements culturels et sportifs
- ✓ Favoriser le maintien/renouvellement du commerce et des services de proximité

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Renforcer l'armature territoriale du Pays Berry Saint-Amandois pour garantir les solidarités territoriales », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
	Travaux autour de l'ENS (accès et usage)	Communes de Chavannes	4 556,00 €	2022	
	Aménagement du cimetière (première tranche)	Commune de Saint-Hilaire-en-Lignières	10 200,00 €	1er semestre 2022	
Objectif 4.1	Modernisation et développement du camping municipal	Commune de Saint-Amand-Montrond	1 800 000,00 €	2023-2025	
Objectif 4.1	Modernisation du camping municipal	Commune de Dun-sur-Auron	En cours	A programmer	
Objectif 2.3 Objectif 3.1	Revitalisation du centre-bourg (bar/restaurant, places, parking)	Commune du Châtelet	1 457 933,00 €	2022-2026	
Objectif 4.1	Rénovation du camping municipal	Commune de Saint-Symphorien	40 000,00 €	2022	

Objectif 4.1 : « Conforter l'attractivité touristique du territoire en s'inscrivant dans les circuits et itinérances d'échelles régionale et nationale »

- ✓ Promouvoir un tourisme durable, basé sur l'itinérance douce (chemins de randonnées, à pied, à cheval ou à vélo), les activités de plein air et de nature, la découverte des patrimoines ou encore la gastronomie
- ✓ Développer de nouveaux partenariats avec le milieu associatif et les services et équipements des destinations environnantes (réseau de bibliothèques, lieux de programmation culturelle)
- ✓ Améliorer la capacité d'accueil touristique locale et sa professionnalisation mais aussi les services et loisirs le long de ces itinérances douces
- ✓ Promouvoir le tourisme (marque territoriale, identification des cibles et besoins, outils de marketing territorial, valorisation des qualités paysagères, ...)

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Améliorer l'attractivité du Pays Berry-Saint-Amandois et la complémentarité avec les territoires voisins en s'appuyant sur des partenariats territoriaux », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 4.3	Construction d'un bâtiment d'accueil vélo le long de l'itinéraire Canal de Berry à vélo	Commune d'Épineuil	70 400,00 €	2022	DETR déposée mais à refaire
Objectif 3.3	Modernisation et développement du camping municipal	Commune de Saint-Amand-Montrond	1 800 000,00 €	2023-2024	
Objectif 3.3	Modernisation du camping municipal	Commune de Dun sur Auron	En cours	A programmer	
Objectif 3.3	Rénovation du camping municipal	Commune de Saint-Symphorien	40 000,00 €	2022	

Attractivité du territoire

Objectif 4.3 : « Organiser les chaînes de mobilité à toutes les échelles »

- ✓ Renforcer la mixité des fonctions pour limiter les déplacements contraints
- ✓ Affirmer le rôle de porte d'entrée du territoire de Saint-Amand-Montrond
- ✓ Répondre efficacement aux besoins diffus de déplacement et valoriser l'usage des modes doux
- ✓ Organiser une offre de rabattement depuis Saint-Amand-Montrond
- ✓ Inciter au co-voiturage et renforcer ou adapter les offres souples en transports collectifs

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Améliorer l'attractivité du Pays Berry-Saint-Amandois et la complémentarité avec les territoires voisins en s'appuyant sur des partenariats territoriaux », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 4.1	Construction d'un bâtiment d'accueil vélo le long de l'itinéraire Canal de Berry à vélo	Commune d'Épineuil	70 400,00 €	2022	DETR déposée mais à refaire

Attractivité du territoire

Transversal – ingénierie

Objectif 1.1 : « Affirmer le rôle de son capital patrimonial naturel et bâti hérité ainsi que de ses savoir-faire industriels et ruraux comme sa première richesse »

- ✓ Organiser la résilience du territoire grâce à ce capital patrimonial afin de relever les défis environnementaux, climatiques et énergétiques
- ✓ Réactiver la dynamique résidentielle et économique
- ✓ Préserver et participer à la restauration de ce capital patrimonial

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 1.4	Réfection de la prise d'eau de Bannegon	Syndicat du Canal de Berry	84 645,00 €	2022	
Objectif 3.2	Plan d'adressage de la commune	Commune de Sidiailles	13 149,45 €	2022	

Objectif 1.3 : « Améliorer la compétitivité économique du Pays Berry Saint-Amandois »

- ✓ Reconquérir les friches industrielles
- ✓ Favoriser le développement des grands employeurs du territoire
- ✓ Développer des équipements économiques phares
- ✓ Structurer les écosystèmes autour des filières d'excellence
- ✓ Renforcer la coopération et la mutualisation à l'échelle du Pays Berry Saint-Amandois ainsi que l'animation économique et la sensibilisation aux besoins mutuels des entreprises (formations, ressources, etc.)

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 1.4	Travaux de modernisation de l'abattoir de St Amand	SCEA abattoir Berry Bocage	662 000,00 €	2022	France Relance

Transversal - Ingénierie

Objectif 1.4 : « Accompagner la diversification des activités agricoles et forestières et la transition écologique »

- ✓ Réaliser un Projet Alimentaire Territorial
- ✓ Développer des formations spécialisées à destination des agriculteurs (diversification, amélioration de la qualité, développement biologique, nouvelles technologies)
- ✓ Organiser la transition énergétique locale
- ✓ Soutenir le développement d'une activité économique de transformation du bois
- ✓ Anticiper les risques liés au changement climatique et les risques naturels

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 1.3	Travaux de modernisation de l'abattoir de St Amand	SCEA abattoir Berry Bocage	662 000,00 €	2022	France Relance
Objectif 1.1	Réfection de la prise d'eau de Bannegon	Syndicat du Canal de Berry	84 645,00 €	2022	

Transversal - Ingénierie

Objectif 2.4 : « Préserver et renforcer un urbanisme respectueux de l'environnement et des sites »

- ✓ Améliorer les silhouettes urbaines et villageoises et des entrées de villes en mobilisant les principes d'un urbanisme paysager
- ✓ Recréer des continuités écologiques en ville
- ✓ Prendre en compte le bien-être et remettre l'environnement et au cœur de la ville
- ✓ Promouvoir l'usage de produits bio-sourcés...

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Revisiter la singularité patrimoniale et rurale du Sud Berry afin de préserver son cadre de vie authentique », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 4.3	Aménagement d'un réseau eaux usées et d'un cheminement piétonnier route de Bourges	Mairie de Dun-sur-Auron	260 000,00 €	2022-2024	
Objectif 4.2	Élargissement de la rue du Crot à Thibault en intégrant l'évacuation des eaux pluviales et l'éclairage public	Communes de Levet	50 000,00 €	2nd semestre 2022	
Objectif 3.3 Objectif 4.3	Acquisition de matériel pour la gestion différenciée des espaces publics	Commune de Saint-Amand-Montrond	150 000,00 €	2022	

Transversal - Ingénierie

Objectif 3.1 : « Revitaliser les centres-bourgs et les centres-villes »

- ✓ Engager le territoire dans la transition énergétique notamment à travers la rénovation thermique du bâti ancien
- ✓ S'appuyer sur les outils nationaux déjà existants (OPAH, ORT, Petites Villes de Demain...)
- ✓ Produire une offre diversifiée de logements
- ✓ S'adapter aux évolutions démographiques et aux parcours résidentiels
- ✓ Limiter la vacance
- ✓ Réhabiliter des quartiers (renouvellement urbain)

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Renforcer l'armature territoriale du Pays Berry Saint-Amandois pour garantir les solidarités territoriales », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 3.3	Remplacement des portes et fenêtres de la mairie et de la salle communale	Commune de Serruelles	11 000,00 €	2022	

Transversal - Ingénierie

Objectif 3.2 : « Affirmer la complémentarité des pôles pour renforcer et rendre plus accessible l'offre territoriale »

- ✓ Favoriser un maillage efficace des polarités du Pays en transports en commun
- ✓ Conforter les pôles de services du territoire
- ✓ Organiser les complémentarités au sein de bassins de proximité et équilibrer les fonctions territoriales à l'échelle du Pays

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Renforcer l'armature territoriale du Pays Berry Saint-Amandois pour garantir les solidarités territoriales », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 1.1	Plan d'adressage de la commune	Commune de Sidiailles	13 149,45 €	2022	

Transversal - Ingénierie

Objectif 3.3 : « Conforter des équipements et des services de qualité en faveur du mieux-être social »

- ✓ Poursuivre le maillage en équipements et services à la population (accès aux droits, accès au numérique), services enfance/jeunesse, équipements culturels et sportifs
- ✓ Favoriser le maintien/renouvellement du commerce et des services de proximité

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Renforcer l'armature territoriale du Pays Berry Saint-Amandois pour garantir les solidarités territoriales », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
	Mise en sécurité du réservoir incendie	Communes de Chavannes	10 947,00 €	2022	DETR sera sollicitée
Objectif 3.1	Remplacement des portes et fenêtres de la mairie et de la salle communale	Commune de Serruelles	11 000,00 €	2022	
Objectif 2.4 Objectif 4.3	Acquisition de matériel pour la gestion différenciée des espaces publics	Commune de Saint- Amand-Montrond	150 000,00 €	2022	

Transversal - Ingénierie

Objectif 4.2 : « Renforcer l’ancrage régional et les liens avec les territoires voisins en valorisant davantage les complémentarités territoriales »

- ✓ Réduire les temps de transports en favorisant l’intermodalité et en développant des modes alternatifs
- ✓ Améliorer le réseau routier
- ✓ Valoriser l’infrastructure autoroutière de l’A71
- ✓ Réaffirmer le rôle majeur des gares TER de proximité
- ✓ Inscrire le renforcement de l’offre médicale locale par une coopération médicale et hospitalière entre l’hôpital de Saint-Amand-Montrond et celui de Bourges
- ✓ Développer des coopérations avec les communes du Pays de Tronçais (tourisme, bois, canal de Berry)

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l’orientation stratégique « Améliorer l’attractivité du Pays Berry-Saint-Amandois et la complémentarité avec les territoires voisins en s’appuyant sur des partenariats territoriaux », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 2.4	Élargissement de la rue du Crot à Thibault en intégrant l'évacuation des eaux pluviales et l'éclairage public	Communes de Levet	50 000,00 €	2nd semestre 2023	
Objectif 4.3	Travaux de voirie	Commune de Saint-Hilaire-en-Lignières	158 000,00 €	Printemps 2022	

Transversal - Ingénierie

Objectif 4.3 : « Organiser les chaînes de mobilité à toutes les échelles »

- ✓ Renforcer la mixité des fonctions pour limiter les déplacements contraints
- ✓ Affirmer le rôle de porte d'entrée du territoire de Saint-Amand-Montrond
- ✓ Répondre efficacement aux besoins diffus de déplacement et valoriser l'usage des modes doux
- ✓ Organiser une offre de rabattement depuis Saint-Amand-Montrond
- ✓ Inciter au co-voiturage et renforcer ou adapter les offres souples en transports collectifs

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Améliorer l'attractivité du Pays Berry-Saint-Amandois et la complémentarité avec les territoires voisins en s'appuyant sur des partenariats territoriaux », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 2.4	Aménagement d'un réseau eaux usées et d'un cheminement piétonnier route de Bourges	Mairie de Dun-sur-Auron	260 000,00 €	2022-2023	
Objectif 4.2	Travaux de voirie	Commune de Saint-Hilaire-en-Lignières	158 000,00 €	Printemps 2023	
Objectif 2.4 Objectif 3.3	Acquisition de matériel pour la gestion différenciée des espaces publics	Commune de Saint-Amand-Montrond	150 000,00 €	2022	
Objectif 4.3	Etude de mobilité	Pays / 4 CdC	En cours	A programmer	
Objectif 4.3	Étude et travaux mobilité douce	Commune de Saint-Amand-Montrond	145 000,00 €	2022-2023	

Transversal - Ingénierie

Transition écologique et énergétique

Objectif 1.1 : « Affirmer le rôle de son capital patrimonial naturel et bâti hérité ainsi que de ses savoir-faire industriels et ruraux comme sa première richesse »

- ✓ Organiser la résilience du territoire grâce à ce capital patrimonial afin de relever les défis environnementaux, climatiques et énergétiques
- ✓ Réactiver la dynamique résidentielle et économique
- ✓ Préserver et participer à la restauration de ce capital patrimonial

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
objectif 1.1	Contrat de transition écologique	CdC Berry Grand Sud			Notamment pour mise en place d'une SEM porteuse des projets d'énergie renouvelables

Objectif 1.2 : « Pérenniser et accompagner le développement des activités économiques »

- ✓ Structurer l'accompagnement global des activités économiques, tant sur le plan foncier et immobilier que sur le plan des ressources humaines
- ✓ Mailler de manière plus équilibrée le territoire par des espaces d'accueil des activités économiques à vocations diversifiées
- ✓ Favoriser l'emploi local
- ✓ Développer des formations en lien avec les pôles de compétitivité
- ✓ Conforter une offre foncière de proximité pour accueillir des activités artisanales de services

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 1.4	Construction d'une serre avec légumerie (unité de transformation et de conditionnement de légumes bio) – chauffée par géothermie	SCEA Ferme de Châteaufur et SA Ferme de Châteaufur	1 300 000,00 €	2022	France Relance

Transition écologique et énergétique

Objectif 1.3 : « Améliorer la compétitivité économique du Pays Berry Saint-Amandois »

- ✓ Reconquérir les friches industrielles
- ✓ Favoriser le développement des grands employeurs du territoire
- ✓ Développer des équipements économiques phares
- ✓ Structurer les écosystèmes autour des filières d'excellence
- ✓ Renforcer la coopération et la mutualisation à l'échelle du Pays Berry Saint-Amandois ainsi que l'animation économique et la sensibilisation aux besoins mutuels des entreprises (formations, ressources, etc.)

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 3.1 Objectif 3.3	Amélioration des performances thermiques et mise en accessibilité et sécurité des bâtiments publics de l'îlot du futur conservatoire	Commune de Saint- Amand-Montrond	5 000 000,00 €	2022-2024	

Transition écologique et énergétique

Objectif 1.4 : « Accompagner la diversification des activités agricoles et forestières et la transition écologique »

- ✓ Réaliser un Projet Alimentaire Territorial
- ✓ Développer des formations spécialisées à destination des agriculteurs (diversification, amélioration de la qualité, développement biologique, nouvelles technologies)
- ✓ Organiser la transition énergétique locale
- ✓ Soutenir le développement d'une activité économique de transformation du bois
- ✓ Anticiper les risques liés au changement climatique et les risques naturels

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Développer l'économie du Pays en misant sur ses particularités pour le transformer en territoire résilient et durable », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 3.1	Construction d'un hangar avec installation photovoltaïque posée en intégration sur la toiture de l'aérodrome de Châteauneuf-sur-Cher à Serruelles	Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher	250 000,00 €	3ème trimestre 2022	
Objectif 1.2	Construction d'une serre avec légumerie (unité de transformation et de conditionnement de légumes bio) – chauffée par géothermie	SCEA Ferme de Châteaufier et SA Ferme de Châteaufier	1 300 000,00 €	2022	France Relance
Objectif 3.1	Remplacement d'une chaudière fioul par une PAC	Commune de Venesmes		2022	
	PAT				Soutien aux projets contribuant au SAT

Objectif 2.2 : « Inscrire et promouvoir le territoire comme un espace rural vivant et attractif »

- ✓ Promouvoir une offre territoriale qui réponde aux nouveaux modes de vie basés sur une ruralité connectée, support d'un écosystème diffus
- ✓ Structurer et déployer une démarche de marketing territorial pour une image de marque spécifique fondée sur les motifs patrimoniaux et identitaires locaux

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Revisiter la singularité patrimoniale et rurale du Sud Berry afin de préserver son cadre de vie authentique », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 2.4	Création d'un lieu favorisant la biodiversité et la transmission de savoirs, savoir-faire et savoir-être	Commune de Saint-Vitte + Association Terre d'apprentissages	177 400,00 €	De septembre 20 à mars 22	
Objectif 4.1	Réhabilitation d'un bâtiment en gîte de groupe et bureau partagé	Commune de Loye-sur-Arnon	616 500,00 €	2022	France Relance

Transition écologique et énergétique

Objectif 2.3 : « Mener une politique foncière et d'habitat ambitieuse et durable »

- ✓ Maitriser la consommation foncière en cherchant compacité et modération des extensions urbaines
- ✓ Organiser la mobilisation des logements vacants et friches urbaines
- ✓ Améliorer l'équilibre du parc résidentiel
- ✓ Mettre en œuvre la politique de lutte contre l'artificialisation des sols

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Revisiter la singularité patrimoniale et rurale du Sud Berry afin de préserver son cadre de vie authentique », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 3.1	Réhabilitation (notamment thermique) d'un logement locatif communal	Communes d'Ids-Saint- Roch		2022	

Transition écologique et énergétique

Objectif 2.4 : « Préserver et renforcer un urbanisme respectueux de l'environnement et des sites »

- ✓ Améliorer les silhouettes urbaines et villageoises et des entrées de villes en mobilisant les principes d'un urbanisme paysager
- ✓ Recréer des continuités écologiques en ville
- ✓ Prendre en compte le bien-être et remettre l'environnement et au cœur de la ville
- ✓ Promouvoir l'usage de produits bio-sourcés...

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Revisiter la singularité patrimoniale et rurale du Sud Berry afin de préserver son cadre de vie authentique », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 2.2	Création d'un lieu favorisant la biodiversité et la transmission de savoirs, savoir-faire et savoir-être	Commune de Saint-Vitte + Association Terre d'apprentissages	177 400,00 €	De septembre 20 à mars 23	
Objectif 3.3	Végétalisation du cimetière	Commune de Saint-Vitte	34 716,00 €	2022	
Objectif 2.4	Acquisition d'un lamier pour les haies de manière douce	Commune de Saint-Hilaire-en-Lignières	25 800,00 €	mars-22	
Objectif 3.1	Réhabilitation (notamment thermique) du logement communal	Commune d'Ardenais	180 500,00 €	2022-2023	
Objectif 3.1 Objectif 3.3	Réhabilitation (notamment thermique) de la salle des fêtes	Commune de St Pierre-les-Etieux	360 000 €	2eme trim 2022	

Objectif 3.3	Enherbement des cimetières	Commune de Saint-Amand-Montrond	301 000,00 €	à programmer	
Objectif 3.3	Végétalisation du cimetière	Commune de Touchay	40 000,00 €	2022-2023	

Transition écologique et énergétique

Objectif 3.1 : « Revitaliser les centres-bourgs et les centres-villes »

- ✓ Engager le territoire dans la transition énergétique notamment à travers la rénovation thermique du bâti ancien
- ✓ S'appuyer sur les outils nationaux déjà existants (OPAH, ORT, Petites Villes de Demain...)
- ✓ Produire une offre diversifiée de logements
- ✓ S'adapter aux évolutions démographiques et aux parcours résidentiels
- ✓ Limiter la vacance
- ✓ Réhabiliter des quartiers (renouvellement urbain)

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Renforcer l'armature territoriale du Pays Berry Saint-Amandois pour garantir les solidarités territoriales », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 2.3	Réhabilitation (notamment thermique) d'un logement locatif communal	Communes d'Ids-Saint-Roch		2023	
Objectif 4.1	Projet touristique Canal de Berry comprenant la réfection (notamment thermique) de 2 gites ruraux, de la salle des fêtes et de l'ancien bar restaurant communal	Commune de Saint-Denis-de-Palin	953 362,00 €	1er trimestre 2022	
Objectif 1.4	Construction d'un hangar avec installation photovoltaïque posée en intégration sur la toiture de l'aérodrome de Châteauneuf-sur-Cher à Serruelles	Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher	250 000,00 €	4ème trimestre 2022	
Objectif 2.4	Réhabilitation (notamment thermique) du logement communal	Commune d'Ardenais	180 500,00 €	2022-2024	

Objectif 2.4 Objectif 3.3	Réhabilitation (notamment thermique) de la salle des fêtes	Commune de St Pierre-les-Etieux	360 000 €	3ème trim 2022	
	Réfection thermique de l'école et mise en place d'un réseau de chaleur géothermique	Commune de Coust		Début des travaux en septembre 2022	
	Rénovation thermique de deux logements communaux	Commune d'Uzay-le-Venon	60 000,00 €	Fin 2021 - début 2022	
Objectif 1.3 Objectif 3.3	Amélioration des performances thermiques et mise en accessibilité et sécurité des bâtiments publics de l'îlot du futur conservatoire	Commune de Saint-Amand-Montrond	5 000 000,00 €	2022-2025	
Objectif 3.3	Rénovation thermique d'une salle d'activités	Commune de Saint-Baudel	329 000,00 €	2022	
Objectif 3.3	Rénovation thermique du logement de la Poste avec mise en place de géothermie	Commune de Morlac	190 000 €	2022	
Objectif 1.4	Remplacement d'une chaudière fioul par une PAC	Commune de Venesmes		2023	
Objectif 4.1	Rénovation thermique d'un bâtiment communal pour réaliser un gîte	Commune de Drevant	200 000,00 €	2022	
	Construction d'une nouvelle gendarmerie	Commune de Dun sur Auron	En cours	A programmer	

Transition écologique et énergétique

Objectif 3.3 : « Conforter des équipements et des services de qualité en faveur du mieux-être social »

- ✓ Poursuivre le maillage en équipements et services à la population (accès aux droits, accès au numérique), services enfance/jeunesse, équipements culturels et sportifs
- ✓ Favoriser le maintien/renouvellement du commerce et des services de proximité

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Renforcer l'armature territoriale du Pays Berry Saint-Amandois pour garantir les solidarités territoriales », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 2.4	Végétalisation du cimetière	Commune de Saint-Vitte	34 716,00 €	2022	
Objectif 3.1 Objectif 2.4	Réhabilitation (notamment thermique) de la salle des fêtes	Commune de St Pierre-les-Etieux	360 000 €	4ème trim 2022	
Objectif 1.3 Objectif 3.1	Amélioration des performances thermiques, mise en accessibilité sécurité des bâtiments de l'îlot du conservatoire	Commune de Saint-Amand-Montrond	5 000 000,00 €	2022-2026	
Objectif 3.3	Enherbement des cimetières	Commune de Saint-Amand-Montrond	301 000,00 €	à programmer	
Objectif 2.4	Végétalisation du cimetière	Commune de Touchay	40 000,00 €	2022-2024	
Objectif 2.4	Végétalisation du cimetière	Commune de Dun sur Auron	En cours	A programmer	
Objectif 3.1	Rénovation thermique d'une salle d'activités	Commune de Saint-Baudel	329 000,00 €	2022	
Objectif 3.1	Rénovation thermique du logement de la Poste avec mise en place de géothermie	Commune de Morlac	190 000 €	2022	

Transition écologique et énergétique

Objectif 4.1 : « Conforter l'attractivité touristique du territoire en s'inscrivant dans les circuits et itinérances d'échelles régionale et nationale »

- ✓ Promouvoir un tourisme durable, basé sur l'itinérance douce (chemins de randonnées, à pied, à cheval ou à vélo), les activités de plein air et de nature, la découverte des patrimoines ou encore la gastronomie
- ✓ Développer de nouveaux partenariats avec le milieu associatif et les services et équipements des destinations environnantes (réseau de bibliothèques, lieux de programmation culturelle)
- ✓ Améliorer la capacité d'accueil touristique locale et sa professionnalisation mais aussi les services et loisirs le long de ces itinérances douces
- ✓ Promouvoir le tourisme (marque territoriale, identification des cibles et besoins, outils de marketing territorial, valorisation des qualités paysagères, ...)

Afin de répondre à cet objectif dans le cadre de l'orientation stratégique « Améliorer l'attractivité du Pays Berry-Saint-Amandois et la complémentarité avec les territoires voisins en s'appuyant sur des partenariats territoriaux », les communes ont identifié les projets suivants :

Autres objectifs concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
Objectif 3.1	Projet touristique Canal de Berry comprenant la réfection (notamment thermique) de 2 gîtes ruraux, de la salle des fêtes et de l'ancien bar restaurant communal	Commune de Saint-Denis-de-Palin	953 363,00 €	2e trimestre 2022	
Objectif 2.2	Réhabilitation d'un bâtiment en gîte de groupe et bureau partagé	Commune de Loye-sur-Arnon	616 500,00 €	2022	France Relance
Objectif 3.1	Rénovation thermique d'un bâtiment communal pour réaliser un gîte	Commune de Drevant	200 000,00 €	2023	

Transition écologique et énergétique

Axe thématique	Objectifs du projet de territoire concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
		Aménagement d'une aire de loisirs multigénérationnelle	Mairie d'Ids St Roch	10 068,00 €	début 2022	DETR à solliciter
		aménagement d'un réseau eaux usées et d'un cheminement piétonnier route de Bourges	Mairie de Dun sur Auron	260 000,00 €	2022-2023	
		Regroupement des locaux de la CDC du Dunois et de la structure France services au sein de l'ancien Centre de secours	CdC Le Dunois	620 000,00 €	2023-2024	
		réhabilitation (notamment hermique) d'un logement locatif communal	Mairie d'Ids St Roch		2022	
		aménagement paysager en centre bourg	Mairie d'Ids St Roch		en cours	
		Mise en sécurité du réservoir incendie	Mairie de Chavannes	10 947,00 €	2022	DETR sera sollicitée
		Aménagement d'une aire de jeux à l'étang	Mairie de Chavannes	4 481,00 €	2022	
		Aménagement du pigeonnier et du lavoir	Mairie de Chavannes	1 500,00 €	2022	
		Travaux autour de l'ENS pour favoriser l'accès et l'usage	Mairie de Chavannes	4 556,00 €	2022	
		Projet touristique Canal de Berry comprenant la réfection (notamment thermique de 2 gites ruraux, de la salle des fêtes et de l'ancien bar restaurant communal)	Mairie de St Denis de Palin	953 362,00 €	1er trimestre 2022	
		Création d'un sity stade, d'un skate park et d'une rampe BMX	Mairie de Nozières	140 000,00 €	1er trimestre 2022	DETR en cours
		Travaux d'accessibilité de l'ancien Scoopy's (salle des fêtes)	Mairie de Nozières	160 000,00 €	2022	DETR à redéposer
		Création d'un espace de stockage pour les denrées de la banque alimentaire	Mairie de Levet	32 000,00 €	2nd trimetre 2022	
		Sécurisation des abords de l'école élémentaire	Mairie de Levet	100 000,00 €	2nd trim 2022 au 2nd trim 2023	
		Élargissement de la rue du Crot à Thibault en intégrant l'évacuation des eaux pluviales et l'éclairage publique	Mairie de Levet	50 000,00 €	2nd semestre 2022	
		Création d'un lieu favorisant la biodiversité et la transmission de savoirs, savoir-faire et savoir-être	Mairie de St Vitte + association Terre d'apprentissages	177 400,00 €	sept 20 à mars 22	
		végétalisation du cimetière	Mairie de St Vitte	34 716,00 €	2022	
		Réhabilitation d'un bâtiment en gîte de groupe et bureau partagé	Mairie de Loye sur Arnon	616 500,00 €	2022	France Relance ? OK
		Travaux de voirie	Mairie de St Hilaire en Lignières	158 000,00 €	printemps 2022	
		Acquisition d'un broyeur de haie	Mairie de St Hilaire en Lignières	25 800,00 €	mars-22	
		Création d'une rampe d'accès PMR à l'épicerie	Mairie de St Hilaire en Lignières	5 229,00 €	avr-22	
		Vidéoprotection	Mairie de St Hilaire en Lignières	13 294,00 €	1er trimestre 2022	
		Aménagement du cimetière (1ere tranche)	Mairie de St Hilaire en Lignières	10 200,00 €	1er semestre 2022	
		Achat d'une tondeuse autoportée	Mairie de St Hilaire en Lignières	3 000,00 €	printemps 2022	
		Création d'un gîte communal	Mairie de Maisonnais	300 000,00 €	2022-2023	
		Aménagement du futur siège social de la CDC ABC et projet d'Espace Public Numérique et Coworking Ancien hospice	CdC ABC	2 000 000,00 €	4eme trim 2022	
		création d'une crèche intercommunale au rez-de-chaussée de l'actuel bâtiment du gîte d'étape et de séjour Colbert ABC	CdC ABC	400 000,00 €	4eme trim 2022	

Axe thématique	Objectifs du projet de territoire concernés	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	montant € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	Calendrier de réalisation	Autre observation / commentaire
		Construction d'un hangar avec installation photovoltaïque posée en intégration sur la toiture sur l'aérodrome de Châteauneuf-sur-Cher à Serruelles	CdC ABC	250 000,00 €	3eme trim 2022	
		Remplacement des portes et fenêtres de la mairie et de la salle communale	Mairie de Serruelles	11 000,00 €	2022	
		Réhabilitation (notamment thermique) du logement communal	Mairie d'Ardenais	180 500,00 €	2022-2023	
		Extension du parc d'activité intercommunal	CdC le Dunois	en cours	à préciser	
		Travaux d'extension et de modernisation du Marché au Cadran de Châteaumeillant	CdC Berry Grand Sud	150 000,00 €	2022	
		Création d'un laboratoire de productions de glaces artisanales et de camembert au lait de Brebis	SCEA les Brebis du Berry	123 400,00 €	2022	
		Construction d'une serre avec légumerie (unité de transformation et de conditionnement de légumes bio)	SCEA Ferme de Châteaufort et SA Ferme de Chateaufort	1 300 000,00 €	2022	France Relance ok
		Travaux d' modernisation de l'abattoir de St Amand	SCEA abattoir Berry Bocage	662 000,00 €	2022	France Relance OK
		Construction d'un bâtiment dédié aux services aux personnes en difficultés en insertion (Campus des Initiatives)	Le Relais + association GAS 18	380 000,00 €	2022	
		Construction d'un bâtiment d'accueil vélo le long de l'itinéraire Canal de Berry à vélo	Mairie d'Epineuil	70 400,00 €	2022	DETR déposée mais à refaire
		Réfection de la prise d'eau de Bannegon	Syndicat du canal de Berry	84 645,00 €	2022	
		Création d'un cabinet médical "satellite" à Charenton	CdC Cœur de France	200 000,00 €	2022-2023	
		Création d'un tiers lieux compétence (en lien avec le lycée Jean Guehenno) à la Passerelle	CdC Cœur de France	en cours de chiffrage	2022 ?	
		Réfection (thermique) de l'école et mise en place d'un réseau de chaleur géothermique	Mairie de Coust	chiffrage en cours	début travaux sept 2022	
		Rénovation thermique de deux logements communaux	Mairie de Uzay le Venon	60 000,00 €	fin 2021 - début 2022	
		Création du conservatoire d'art et de musique	Mairie de St Amad	5 000 000,00 €	2022-2024	
		Amélioration des performances thermiques et mise en accessibilité et sécurité des bâtiments public de l'ilot du futur conservatoire	Mairie de St Amand	5 000 000,00 €	2022-2024	
		Rénovation du gymnase baraton	Mairie de St Amand	1 100 000,00 €	à programmer	
		acquisition de matériel pour la gestion différenciée des espaces publics	Mairie de St Amand	150 000,00 €	2022	
		Etude de revitalisation Centre Ville	Mairie de St Amand	80 625,00 €	nov 21 à nov 22	Etat via banque des territoires
		Enherbement des cimetières	Mairie de St Amand	301 000,00 €	à programmer	
		Etude et travaux mobilité douce	Mairie de St Amand	145 000,00 €	2022-2023	
		Rénovation d'un local commercial en centre ville (protage foncier SEM VIE) : étude	Mairie de St Amand		2022	Etude en cours par SEM Vie pour déterminer le chiffrage des travaux
		Création d'une cantine scolaire aux Buissonnets	Mairie de St Amand	800 000,00 €	2023-2024	

